

2023 2024

# Bulletin municipal

VERNOUX-EN-GÂTINE



# L'édito du Maire

## Sommaire

Vie communale 3

Vie municipale 28

Vie culturelle 36

Vie citoyenne 40

Vie associative 44

Vie pratique 60

### Responsable de la publication :

Cécile Gazeau

Adjointe à la Maire de Vernoux-en-Gâtine  
chargée de la communication

[http://www.cc-parthenay-gatine.fr/  
vernoux-en-gatine](http://www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine)

E-mail :

[mairie-vernoux@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:mairie-vernoux@cc-parthenay-gatine.fr)

### Membres du comité de rédaction :

Véronique Sabiron, Angélique Souchard,  
Perle Louvet, Jean-Paul Hayrault

### Impression :

Imprimerie A LIEVRE  
79240 L'Absie

Tirage en 400 exemplaires

**N**ous voici déjà en 2024...

Et c'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous adressons nos bons vœux pour cette nouvelle année, des vœux de santé de bonheur et de prospérité !

Cette nouvelle année qui débute, amène déjà l'équipe municipale à mi-parcours de sa mandature.

Le conseil municipal du 12 décembre dernier a été l'occasion de détailler les actions réalisées, en cours et à venir.

Cela ne vous aura pas échappé, le cimetière a été l'objet d'un chantier important de rénovation, puisque les allées ont été refaites. Des nouveaux espaces ont été créés pour l'implantation de concessions et de cavurnes. Ces dernières sont situées autour du jardin du souvenir. Pour compléter cet aménagement, les jeunes ont repeint cet été le préau à l'entrée du cimetière dans le cadre du dispositif argent de poche.

Nous souhaitons améliorer la sécurité du trajet des enfants entre l'école et la cantine. C'est chose faite. Nous avons opté pour l'installation d'un radar pédagogique solaire déclenchant la survitesses. Nous avons également créé un nouveau passage piéton et surtout installé une figurine signalétique appelée « LOUIS ». Les enfants l'ont ainsi baptisé en référence à l'école Saint Louis.

### Après une saison estivale jalonnée de rendez-vous festifs.

Nos associations et bénévoles ont continué de rythmer agréablement la période automnale avec des animations : pour les enfants à la bibliothèque, la fête d'halloween, la première exposition photos « au fil de l'eau », le rendez-vous des nouveaux habitants. Cette journée, pour les nouvelles familles, est l'occasion de nous rencontrer et de présenter les différentes associations et activités sur notre territoire. Elle remporte un vif succès depuis 3 ans.

### Enfin, un autre projet d'envergure est déclenché en cette fin d'année et aura pour mission :

Une étude sur la pertinence de créer une commune nouvelle entre les communes d'Allonne, Azay-sur-Thouet, Secondigny et Vernoux-en-Gâtine.

Les conseils municipaux ont validé le recrutement d'un cabinet conseil.

Cette mission d'assistance a été confiée au cabinet conseil OCP (Organisation-Conseil-Performance) de Saumur.

L'année 2024 va être ponctuée de temps forts entre nos communes, nos équipes et les habitants permettant ainsi de recueillir les ressentis, les réticences mais aussi les attentes de chacun.

Merci à tous pour votre implication.

**Excellente année à toutes et tous.**

Véronique Sabiron



# BUDGET COMMUNAL

## Comptes administratifs

### Fonctionnement

#### Dépenses

Charges à Caractère Général	159 570,52 €
Charges de Personnel	163 072,48 €
Charges de Gestion	63 048,82 €
Charges Financières	4 864,18 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>390 556,00 €</b>

#### Recettes

Produits des services	28 556,03 €
Impôts et taxes	387 458,83 €
Dotations, Subventions	115 553,76 €
Autres produits de gestion	30 374,66 €
Produits financiers	2,37 €
Produits exceptionnels	6 694,94 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>568 640,59 €</b>

### Investissement

#### Dépenses

Immobiliers	2 784 €
Chemins ruraux (Fazilière, fossé rue du soleil levant)	16 789,32 €
Matériels (machine à bois, sécateur, karcher, raton)	10 970,40 €
Réserves incendies (La Daubière, La Raymondnière)	5 697,12 €
Emprunts et Dettes	25 663,98 €
<b>TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>61 904,82 €</b>

#### Recettes

Excédents	102 222,45 €
Dotations fonds divers	19 547,24 €
Subventions Investissement	13 343,92 €
Emprunts et dettes	513,08 €
Transfert entre sections	7 539,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>143 165,69 €</b>

## Travaux 2023 :

### L'entretien de la voirie est un budget majeur.

Chaque année, les haies sont élaguées par une entreprise (ETS Baudouin) et les accotements broyés par l'intervention de nos agents. L'entreprise Charrier a réalisé le PATA sur les routes. Nous avons établi un plan d'entretien de fossés dans plusieurs villages, mais la saison très pluvieuse a perturbé l'avancement des travaux. La société Eiffage est intervenue à notre demande pour réaliser des travaux dans le lotissement, afin de canaliser les eaux pluviales. Deux phases d'interventions ont été nécessaires pour rectifier l'évacuation des eaux sur le terrain.

Par ailleurs un avaloir sur la route départementale (au niveau de la mairie) devrait être changé d'ici la fin de l'année.

Le cimetière est le principal investissement 2023, avec un montant de 36 435.61 € HT. Une aide du département par le biais du fonds de solidarité départementale viendra diminuer la charge d'investissement soit 18 217.80 euros.

### La sécurité :

Dans le cadre du dispositif contrat « ambition Deux-Sèvres – sécurisation », nous avons pu bénéficier d'une aide de 841.65 euros pour l'aménagement du passage piéton. L'investissement total s'élève à 2860.30 euros HT.

### Les Bords de Sèvre :

La restitution des Sites des Bords de Sèvre et de la Fazilière a été actée par la communauté de communes courant 2022. 8 745 euros ont été estimés pour la reprise des aménagements récemment installés et ont été enregistrés dans notre inventaire.

### Boulangerie :

La société Ouest occasion a réalisé quelques aménagements d'entretien dans le laboratoire et le fournil de la boulangerie.



Les horaires d'ouverture :

-  Mardi : de 9h00 à 12h00
-  Mercredi : de 9h00 à 12h00
-  Vendredi : de 9h00 à 12h00

☎ : 05 49 95 83 03

✉ : [mairie-vernoux@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:mairie-vernoux@cc-parthenay-gatine.fr)

## La Mairie - LES AGENTS TERRITORIAUX

Petit changement au secrétariat, Nicolas ayant décidé de nous quitter, Magali Caillaud l'a remplacé pour la partie comptabilité, elle est embauchée à raison de 20 heures hebdomadaire. Aurore Marolleau continue bien évidemment son activité de secrétariat.

Comme vous aurez pu le constater si vous êtes allés à la mairie depuis peu, un nouvel agencement a été mis en place à l'accueil, afin de garantir un peu plus d'intimité à Magali et Aurore pour leur travail.



Aurore Marolleau et Magali Caillaud

## Service technique

- Benoit Blanchard
- Romuald Charron
- Nathalie Boutet



## Cantine



Petit changement aussi à la cantine car Marie- Adélaïde a voulu reprendre son activité première. Sylvie Billaud ayant déjà assuré plusieurs fois les remplacements, il nous a paru évident de nous retourner vers elle. Elle est donc embauchée sur la base de 18 heures hebdomadaire, Marie-Line restant fidèle à son poste.



Sylvie Billaud  
Marie-Line Brossard

## Bibliothèque – Agence postale

Marie-Line Brossard





## État civil 2023

### Une utilisation des données strictement limitée - CNIL -

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support, un bulletin municipal par exemple, que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit. On entend par informations relatives à l'état civil, les actes de naissance, de mariage et de décès.

En application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements (naissances et mariages) sur le bulletin municipal. Afin de simplifier les démarches, les personnes concernées peuvent donner leur accord par écrit au moment de l'établissement de l'acte.

**En 2023, sur notre commune nous avons célébré 1 mariage, 2 PACS, 1 parrainage civil (baptême), 4 naissances ont été déclarées et malheureusement 8 décès enregistrés.**

### Les fleurs pour un mariage

Il existe une longue liste de fleurs symbolisant l'amour, idéal à l'occasion d'un mariage, pour la composition de votre bouquet ou votre décoration. Voici quelques exemples de fleurs qui représentent l'amour, l'union et la fidélité.



- Le lierre, symbole de fidélité éternelle, mariage.
- Le lilas mauve, l'amour ardent.
- La rose blanche, l'amour pur.
- La rose rouge symbolise la passion, l'érotisme, et la force des sentiments.
- La rose rose, l'amour sincère.
- Les roses rouges et blanches, l'union.
- L'azalée, la joie d'aimer.
- Le fuchsia, l'amour inébranlable.
- Le camélia blanc, l'amour éternel.
- Le géranium, l'amour.
- Le tournesol, la fidélité en amour.
- La jacinthe, joie et chance en amour.



### Les fleurs pour un enterrement

Dans le deuil, les fleurs utilisées peuvent être accompagnées par des lys pour le symbole de pureté qu'ils représentent, mais aussi par des gerberas ou des hortensias, qui viennent souvent fleurir le devant des sépultures.

Les roses sont les fleurs les plus utilisées par les proches pour rendre hommage à un défunt. Les roses blanches sont censées symboliser la pureté, tandis que les rouges, souvent réservées aux membres proches de la famille reflètent, elles, l'amour profond.



- Le chrysanthème, très utilisée pour rendre hommage lors du recueillement sur la sépulture du défunt notamment à l'occasion de la fête de la Toussaint.
- L'œillet, souvent utilisé car il est le symbole et l'expression de la sobriété, du respect et de la tendresse.



## Cérémonie des vœux du maire



Sous les lumières de l'hiver à Vernoux-en-Gâtine, Madame le maire a chaleureusement présenté ses vœux à la population le 14 janvier. Elle a partagé ses aspirations pour l'année à venir mettant en avant les projets et les défis qui façonnent la communauté. Les adjoints, engagés dans leurs diverses commissions, ont également pris la parole, détaillant les initiatives prévues dans leurs domaines respectifs.



Lors de cette cérémonie, l'unité de la communauté s'est renforcée avec la prise de parole de diverses associations. Chacune a partagé ses réussites passées, ses projets futurs et son engagement continu envers le bien-être de la communauté. Ces interventions ont ajouté une dimension collaborative et solidaire à la célébration des vœux, illustrant la richesse de l'implication citoyenne dans la vie locale.

La cérémonie des vœux a conclu ses festivités dans une ambiance conviviale, où les habitants ont partagé un verre.



## Arrivée de la fibre

D'ici fin 2025, tous les Deux-Séuriens pourront avoir le Très Haut Débit via la fibre. La fibre devrait arriver sur notre commune fin 2024

Le réseau de fibre optique sera développé en grande partie sur les poteaux aériens du réseau téléphonique existant.

Toutes les haies se situant sous les lignes téléphoniques doivent être impérativement entretenues par les propriétaires ou locataires avant fin 2024.

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'ébranchage des arbres qui toucheraient une ligne aérienne de télécommunication sur vos parcelles concernées ou d'en informer votre propriétaire afin d'aider les entreprises à intervenir pour le déploiement du réseau fin 2024.





## Bibliothèque & Agence postale



Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h00 à 16h30  
Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

✉ 7 rue de l'Océan 79240 Vernoux-en-Gâtine  
☎ 05 49 95 83 00  
✉ bibliothequevernoux@orange.fr



⇒ La levée du courrier se fait tous les jours à 14h30 et le samedi matin

à 9h00 (boîte jaune extérieure)

⇒ Mise à disposition d'un ordinateur et/ou d'une tablette numérique (consultations gratuites)

⇒ Lecture sur place et/ou emprunts de livres (romans fictions, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, magazines)

⇒ Le fonds de la bibliothèque est constitué et enrichit grâce aux généreux donateurs, d'un apport par 4 résavettes (une par trimestre) suite à des réservations en ligne (bibliothèque départementale des Deux-Sèvres du Conseil Général) et de 2 ASP (Accueil Sur Place à Niort pour une plus grande sélection)



2023

Adulte (+ de 14 ans) 4 €

Enfant (- de 14 ans) 2 €, gratuit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

Le prêt est gratuit pour les collectivités, associations, entreprises et assistantes maternelles de la commune.

La Bibliothèque est gérée directement par la commune dans l'attente d'un nouveau réseau communautaire. Des réunions de travail ont lieu avec les bibliothécaires de la Communauté de Communes et La responsable de la médiathèque Parthenay-Gâtine afin de pouvoir organiser ce futur réseau. Des comptes-rendus sont présentés aux élus des communes qui possèdent une bibliothèque. Des pistes sont en cours.

En 2023, 14 adultes, 12 enfants et l'école Saint-Louis (2 classes : 38 enfants) ont emprunté des livres.

Pour la grande classe (du CE1 au CM2), animation le 3 Février lecture du livre « l'histoire de l'Odyssée » ; le 7 Avril, lecture du livre « les p'tits secrets du Marais Poitevin » ; le 20 Octobre, lecture du livre « Les Jeux Olympiques (emprunts de plusieurs livres sur les Jeux Olympiques, thème étudié cette année).

Pour la petite classe (jusqu'au CP) : animation le 31 Mars avec CD livre « les rêves du petit cheval », lecture des livres « petit Lapin Blanc à la maternelle », « le jour du mange-poussin », « le gentil p'tit lapin » ; le 2 Juin, lecture des livres

« C'est le printemps », « Premier printemps » et animation CD livre « Les vents, Tim et Tom » ; le 12 Octobre animation avec CD livre « Le Jardin d'Albert » (emprunts de livres sur le jardinage).

Pendant des vacances scolaires, des enfants sont venus faire des activités manuelles et écouter des histoires à la Bibliothèque :

- Le 20 avril, 8 enfants ont participé à l'atelier bricolage sur le thème de Pâques.
- Le 24 octobre, 14 enfants étaient présents pour fabrication de décorations Halloween, masques....



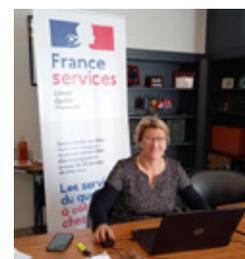
Le 15 septembre au soir, un auteur de romans policiers, Bernard Simonnet, est venu présenter ses livres avec vente/dédicace à la fin.

Le livre « Correspondance d'un poilu Gâtinais » écrit par des auteurs locaux (FAZILLEAU Serge, DELANNE Marinette et BONNET Arnaud) est en vente à la Bibliothèque.



## France Services

France Services vous aide à compléter vos documents administratifs sur internet, faire vos déclarations mensuelles (pôle emploi) ou trimestrielles (CAF), faire vos demandes d'allocations (CAF) ou de subventions (Ma Prime Réno), et bien-sûr faire les pré-demandes pour vos papiers d'identité.



## Ecole St Louis - Année 2023

### L'ART avec les P'tits Louis

En juin dernier, avec l'aide de Madame Commençais, artiste locale et maman d'élève, les enfants de l'école ont repeint un muret de la cour de récréation sur le thème des insectes. Ce choix a été fait en lien avec la classe découverte qui avait eu lieu quelques semaines auparavant, et où les enfants avaient exploré la microfaune d'un bois.

Après avoir dessiné eux-mêmes les insectes sur une feuille, Madame Commençais les a agrandis et fidèlement reproduits au crayon de papier sur le mur. Munis de leurs pinceaux, les enfants ont coloré cette belle fresque qui égaye la cour.



### KERMESSE



C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu la kermesse de l'école cette année. Grâce à la mairie qui a mis à notre disposition une belle scène, les enfants ont présenté à leur famille et amis un très beau spectacle mêlant danse, chant et théâtre. Ce dernier faisait écho au thème de la classe des CE-CM : la mythologie grecque. Il racontait l'histoire d'une déesse tombée accidentellement sur une cour d'école.

A l'issue de la représentation, les élèves et les parents d'élèves ont dit au revoir à Madame Chevalier, chef d'établissement et enseignante de la classe des CE-CM qui a changé d'affectation à la rentrée de septembre 2023.

Après cela, la fête s'est poursuivie avec les traditionnels jeux pour le plus grand bonheur des enfants, le tirage de la tombola et le repas champêtre.





## NOUVEAUTÉ

En cette rentrée 2023, quelques changements ont eu lieu. Madame Avoine, qui jusque là avait en charge la classe des Maternelle-CP, a accepté de prendre en plus la direction de l'école et Madame Thaudière- Boissinot a rejoint l'équipe comme enseignante des CE-CM. L'école a eu aussi la joie d'accueillir sept nouvelles familles. Les effectifs sont en hausse : 20 élèves dans la classe de maternelle-CP et 18 dans la classe des CE-CM.



## Commémoration du 11 novembre - UNE PARTICIPATION ÉMOUVANTE

Cette année, les élèves du CE1 et CM2 (7 à 11 ans) ont pris une part active aux commémorations du 11 novembre. Ils étaient nombreux à répondre présent avec leur famille en ce samedi matin. Ils ont lu un texte et déposé une fleur devant le monument aux morts. Au préalable, un temps en classe avec Madame Avoine avait permis à chacun de (re)découvrir ce qu'avait été la grande guerre et de prendre conscience de l'importance du devoir de mémoire.



## Fête de fin d'année - NOËL

Cette année encore, les élèves de l'école Saint Louis ont répondu présent à l'invitation de la mairie pour le traditionnel arbre de Noël qui a eu lieu vendredi 22 décembre.

La soirée a commencé avec une représentation théâtrale, préparée par les enfants avec leurs enseignantes, suivie d'un concert de chants de Noël.

A l'issue de ce spectacle, le Père-Noël a fait son apparition, la hotte remplie de cadeaux, pour le plus grand bonheur des plus jeunes. Tous les enfants de l'école sont repartis avec un livre et des friandises offerts par la mairie. Cette soirée conviviale s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié puis ce fut le moment de se souhaiter de bonnes vacances, de belles fêtes de Noël et à l'année prochaine.



## Cérémonie de commémoration du 8 mai 2023

Journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Souvenons-nous du sacrifice de nos anciens pour nos libertés. Gardons en mémoire leurs témoignages pour qu'ils ne disparaissent pas avec eux.

Le lundi 8 mai s'est tenue la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945, sonnant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.



## L'année 2023 marque le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale

Commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France

Ce 11 novembre, à Vernoux-en-Gâtine, fût marqué par la présence émouvante des enfants de l'école Saint-Louis. Ils ont participé activement en lisant un texte poignant, honorant ainsi le devoir de mémoire. Cette touchante contribution des jeunes générations a ajouté une dimension particulière à la cérémonie, soulignant l'importance de transmettre l'histoire aux générations futures. Elle a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas partagé sous un soleil radieux.





## Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

### Une première version de la Charte validée

Le 2 octobre 2023 les élus du Pays de Gâtine (représentant les Communautés de communes de Val de Gâtine, Parthenay Gâtine et de l'Airvaudais Val du Thouet) ont validé une première version de la Charte du Parc naturel régional (PNR) fruit d'un long travail de concertation et de recherche de consensus entre les élus et acteurs du territoire. La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du PNR, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle est valable 15 ans (puis il faut la renouveler) et permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du PNR par les diverses collectivités publiques. Vous pouvez retrouver cette première version de la Charte du PNR de Gâtine poitevine sur le site internet du Pays de Gâtine.



### Le PNR c'est pour quand ?

La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et exigeante. Le label Parc étant réservé à des territoires d'exception se dotant d'objectifs ambitieux, l'Etat et la Région doivent s'assurer de la qualité du projet. Par ailleurs, au niveau local, la Charte doit entraîner l'adhésion du plus grand nombre, ce qui nécessite des temps de concertation avec les élus et acteurs locaux pour écrire chaque détail du projet.

Ainsi après cette première version du projet de Charte validée par le Comité syndical du Pays de Gâtine en octobre 2023, la Charte va être soumise à plusieurs phases d'avis (consultation des services de l'Etat, de la Fédération des PNR de France, enquête publique) avant d'aboutir à sa version définitive. Cette version définitive sera soumise au vote de votre conseil municipal. C'est ce vote qui permettra de statuer sur l'intégration de votre commune au périmètre du Parc naturel régional. Les délais prévisionnels permettent d'envisager cette délibération à la fin de l'année 2025. Le PNR de Gâtine poitevine pourrait ainsi voir le jour en 2026, suite à un décret de classement pris par le Premier ministre.

### Connaissez-vous la forêt de Gâtine ?

La Gâtine est reconnue pour son linéaire de haie formant un bocage préservé. Mais saviez-vous que ce territoire possède une majorité des massifs du Département ? La forêt recouvre ainsi près de 12% du territoire et on peut trouver jusqu'à 40% de surface forestière dans certaines communes. Ce riche patrimoine écologique et économique est particulièrement sensible au changement climatique et aux modalités de gestion de la ressource en bois. Afin de garantir une gestion durable de la forêt en Gâtine, le Pays a engagé l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire en partenariat avec les élus et les acteurs de la filière forêt-bois. Ce document s'intéresse à des sujets variés comme la gestion durable sylvicole, la mobilisation de la ressource forestière pour le bois-énergie, la valorisation et de transformation du bois, la préservation des milieux et de la biodiversité, la sensibilisation aux risques naturels ou encore les loisirs pratiqués en forêt.

### Observons la Gâtine, observons votre commune

Sur le site internet du Pays de Gâtine, vous avez accès librement à l'observatoire cartographique du territoire et vous pouvez consulter un ensemble de données sur votre commune ou le périmètre du projet de PNR (évolution du linéaire de haies, informations touristiques, zones à enjeux pour la biodiversité, données démographiques ou encore les différents projets accompagnés par des aides publiques sur le territoire).



Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 – [contact@pays-gatine.fr](mailto:contact@pays-gatine.fr)

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

## CONCOURS PHOTOS

Les quatre et cinq novembre une première a eu lieu à Vernoux avec le « concours photos »



Ce projet avait été initié par Denis Leray en 2022 mais n'avait pas abouti car il avait été impossible de tenir les délais.

Un appel est lancé :

"Si vous avez l'âme d'un photographe ou des talents cachés d'un photographe ou que vous aimez tout simplement la photographie, venez participer au 1er concours photo amateur gratuit organisé par le comité des fêtes de Vernoux-en-Gâtine, du 1er juillet au 1er octobre 2023. Le thème est « au fil de l'eau ». Les photos peuvent avoir été prises en France ou à l'étranger..."

Des articles sont parus dans la presse.

Publié le 30/06/2023 à 19:36

Mis à jour le 30/06/2023 à 19:36



Le concours « Au Fil de l'eau » est destiné aux photographes passionnés ou amateurs.

#Vernoux



ouest-france.fr

Vernoux-en-Gâtine. Un concours photos « Au fil de l'eau » | Courrier de l'Ouest

Dix-sept participants ont exposé cinquante photos que le jury et le public ont eu bien des difficultés à départager.



Le premier prix jeune est revenu à Émilie Réchard de Moncutant sur Sèvre, talonnée par Antoine Hubert de Vernoux, le prix du jury à Loïcia Grimme de Niort et le prix du public à Françoise Robin de Fénéry. Mme Jessica Ménard, photographe professionnelle au Tallud, s'est quant à elle vu remettre une corbeille garnie pour la remercier de son aimable collaboration.



En aparté plusieurs personnes parmi les organisateurs, qui de ce fait ne pouvaient postuler, exposaient leurs œuvres hors concours. Devant le succès rencontré auprès du public présent lors de cette manifestation, celle-ci sera à renouveler ultérieurement.



## Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)  
 @ parthenay-gatine Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



### NUMERIQUE

## Facilitez votre accès au numérique : de nombreux acteurs sur le territoire

Besoin de conseils pour réaliser une démarche en ligne ? Envie de naviguer sur Internet, etc ? Les conseillers numériques du territoire Parthenay-Gâtine, les agents France Services et de nombreux acteurs peuvent vous accompagner ! C'est gratuit, adapté à vos besoins, ouvert à tous.



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services

### Conseillers numériques dans toutes les communes :



**Frédérique Coliaux**  
05 49 94 90 20



**Corentin Chappet**  
(Pays Ménégoût)  
05 49 69 93 13

[parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique](http://parthenay-gatine.fr/conseiller-numerique)

### Où et comment ?

- Dans toutes les communes : permanence ou sur rendez-vous.
- A Parthenay : permanence le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 à l'Espace Public Numérique (EPN) Armand Jubien, 5 rue Jean-Macé.
- Rendez-vous individuel ou atelier collectif
- Gratuit



### Besoin d'aide pour des démarches administratives ?

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches

auprès de 9 opérateurs nationaux : les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA), les ministères de l'Intérieur et de la Justice, et La Poste.

- France services Parthenay · Tél. : 05 49 95 53 25  
16, boulevard de la Meilleraye, 79200 Parthenay ·
- France services Secondigny · Tél. : 05 49 63 55 43  
1, place de l'Hôtel de Ville, 79130 Secondigny ·
- France services Thénezay · Tél. : 05 49 63 19 99  
8, bis Cité Rondier, 79390 Thénezay



### Sur tout le territoire : des acteurs de proximité

- Centre socioculturel et maison pour tous (CSC-MPT) de Châtillon-sur-Thouet, 9, avenue Paul-Gellé  
Tél. 05 49 95 07 43
- Centre socioculturel (CSC) du pays Ménégoût, 20, rue du Château, 79340 Les Forges - Tél. 05 49 69 93 13
- CLÉ (Communiquer Lire Écrire), 7 rue Jean-Macé, Parthenay et rue de l'Anjou (campus de projets), Secondigny - Tél. : 05 49 95 15 92
- Croix Rouge Antenne locale de Parthenay, 11, rue Prosper-Jouneau - Tél. : 05 49 94 23 45
- Maison de l'Emploi et des Entreprises, 13 Boulevard Edgar Quinet, Parthenay - Tél. : 05 49 94 23 46
- Maison pour Tous de Saint-Aubin-le-Cloud, 11, rue de l'Hôtel de ville - Tél. MPT 05 49 63 16 18
- Médiathèque de Parthenay, 6 place Georges Picard  
Médiathèque de Pompaire, Place Arthur Rimbaud  
Médiathèque de Secondigny, 21 rue de l'Anjou  
Tél. : 05 49 94 90 42

## Marché des Producteurs de Pays 2023 - Saison 4

L'occasion de passer un bon moment avec vos proches et de partager les bons produits



Le vendredi 30 juin, malgré une météo capricieuse, les visiteurs sont venus déguster des spécialités locales.

Les étals colorés et l'ambiance conviviale et chaleureuse ont créé une véritable communion entre les consommateurs et les producteurs locaux. Les sourires sur les visages et les paniers remplis de produits savoureux témoignent du succès continu de ce marché.



Ces marchés valorisent pleinement la richesse et la diversité des productions de nos terroirs et permettent ainsi d'acheter les meilleurs produits locaux "à la source".



Le principe : vous composez votre menu auprès des producteurs présents... Tables et sièges sont mis à votre disposition... Les producteurs se chargent de cuire votre repas... c'est simple, sain et surtout très bon... vous consommez sur place tout ou partie de vos achats et partagez un excellent moment avec les nombreuses autres personnes présentes.



Les "Marchés des Producteurs de Pays" réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques, garantissant au consommateur la qualité des productions.



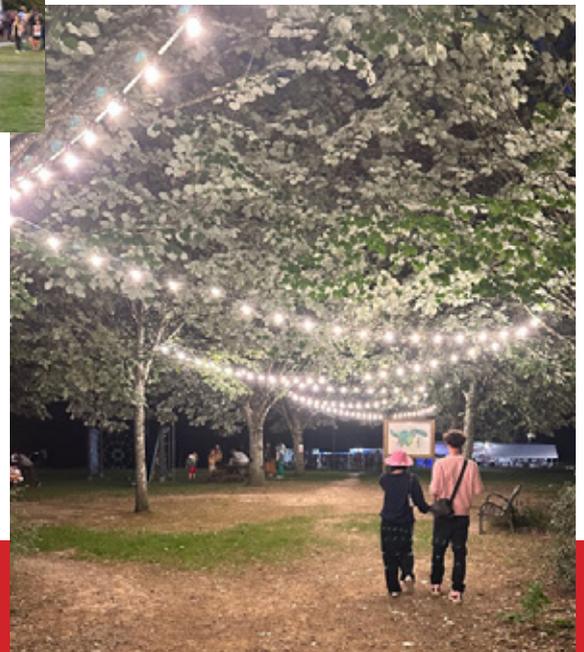
Un remerciement chaleureux à notre fidèle député Bastien MARCHIVE pour sa venue, passant par tous les stands tout en remplissant au passage, son panier de bons produits locaux.







On chante, on danse, on rit, on mange et même les jeunes amoureux y trouvent leur compte !

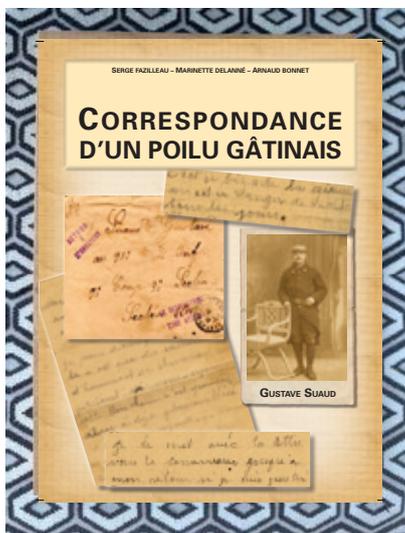


Rendez-vous l'année prochaine !



## RENCONTRE AVEC DES AUTEURS

### Correspondance avec un poilu gâtinais



Les auteurs Serge Fazilleau, Marinette Delanné et Arnaud Bonnet ont organisé une conférence autour de leur livre « correspondance avec un poilu gâtinais » le vendredi 13 octobre à la salle des fêtes.

Quelques habitants ont répondu présents et ils ont eu la joie de découvrir tout le travail et les recherches effectués en amont par les auteurs pour finaliser leur beau projet.

A la fin une vente et une dédicace ont eu lieu sur place et tous les convives ont pu se retrouver pour échanger autour d'un verre de l'amitié organisé par l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.



### Les colds cases

L'équipe de la bibliothèque a décidé de s'investir et de collaborer avec le territoire de Parthenay-Gâtine en permettant aux habitants de découvrir des livres et de rencontrer leurs auteurs. Bernard Simonnet, auteur d'enquêtes policières toutes inspirées de faits réels et non résolues dans un cadre régional, a accepté de rencontrer ses lecteurs le vendredi 15 septembre à la bibliothèque de Vernoux-en-Gâtine.

Ce rendez-vous littéraire s'est déroulé dans une ambiance conviviale et l'auteur a pu vendre ses livres dédicacés que vous pouvez retrouver dans les rayons de notre bibliothèque.



## OCTOBRE ROSE

En octobre, notre commune se pare de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Chaque décoration, chaque ruban rose, chaque geste compte. Ensemble, nous montrons notre solidarité envers les combattantes et leurs familles.





Parthenay-Gâtine vous informe

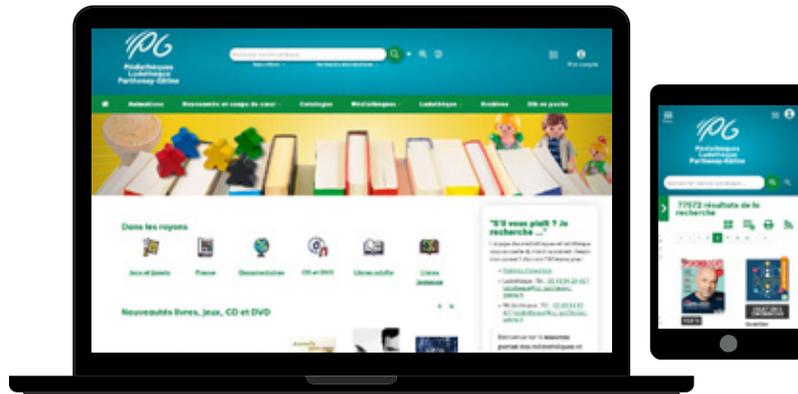


Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)  
 @ parthenay-gatine  Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

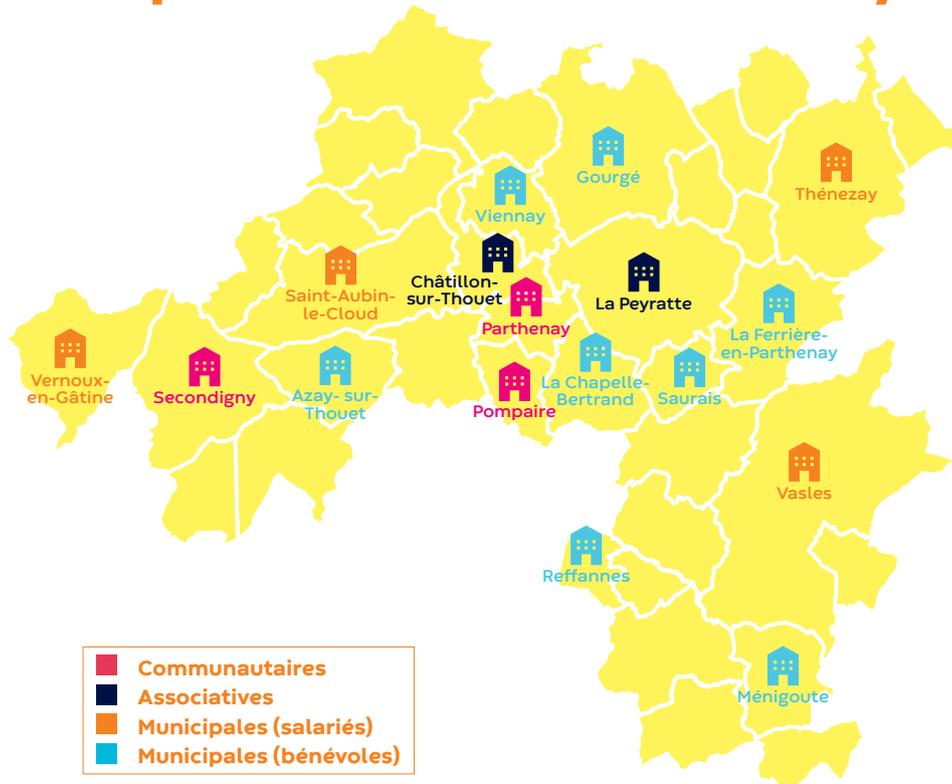
## Une envie de lecture et de jeux ?

### Un nouveau site internet des médiathèques et ludothèque

- Tout le catalogue : livres, jeux, jouets, journaux et magazines, CDs ou DVDs.
  - Nouveautés et coups de coeurs.
  - Compte abonné (réservation, prolongation)
- [mediatheques-ludotheque.parthenay-gatine.fr](http://mediatheques-ludotheque.parthenay-gatine.fr)



## Les bibliothèques du territoire de Parthenay-Gâtine



## Halloween



Le mardi 24 octobre se déroulait l'activité proposée par la bibliothèque et ses bénévoles sur le thème d'halloween.

Une quinzaine d'enfants ont été accueillis pour écouter des histoires contées par Marie-Line et les bénévoles.

Par la suite le bricolage a été productif avec de belles créations telles que des têtes de citrouille et leur chapeau, des chauves-souris, des squelettes, des masques...

A la fin l'activité les enfants sont repartis avec leurs créations et très contents du moment passé ensemble !



Le mardi 31 octobre les enfants dans leurs déguisements d'halloween ont répondu présents pour la distribution de friandises sur la place centrale où un espace scénique dédié à halloween pour ensuite partir à la chasse aux bonbons.





Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](https://parthenay-gatine.fr)  
📍 parthenay-gatine 🌐 Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

## Site Maurice-Caillon à Parthenay : le futur pôle enfance se dessine

Dans le cadre de sa politique d'attractivité du territoire et désireuse d'accompagner au mieux les familles, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine va construire un pôle enfance jeunesse sur le site Maurice-Caillon à Parthenay, aujourd'hui vétuste et énergivore.



Découvrez toutes les esquisses et la vidéo de présentation : [parthenay-gatine.fr/actualites](https://parthenay-gatine.fr/actualites)  
Le cabinet d'architectes SAS Triade a été sélectionné pour réaliser le projet @SAS Triade.

### Le projet comprend :

- La reconstruction d'un accueil de loisirs de 3 à 17 ans pour 180 enfants, avec des espaces extérieurs de jeu.
- La construction d'un point info famille avec :
  - le relais petite enfance
  - un relais parents, avec un jardin clôturé
- La construction d'un multi-accueil de 28 places pour les moins de 3 ans. Il sera géré par la crèche à gestion parentale Le Relais des Petits.
- La création de paysages, d'espaces de jeux et clôture du site.
- La rénovation des extérieurs avec mise en accessibilité du site.
- L'amélioration des conditions d'accès et de stationnement.

### Coût prévisionnel

Le montant du projet s'élève à 4 553 161 € HT (travaux + honoraires + frais divers).

Il sera subventionné par :

- la CAF : 1 038 000 €
- l'Europe,
- l'État,
- Parthenay-Gâtine a également sollicité la MSA et le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

### Calendrier prévisionnel

- Janvier 2024 : **déménagement des services**
- Février-mai : **déconstruction**
- A partir de juin 2024 : **construction**
- Septembre 2025 : **ouverture du pôle**

Jean-Michel Prieur, président de la Communauté de communes, et Alexandre Martin, vice-président chargé de la jeunesse et de la citoyenneté : « **C'est un vrai projet communautaire qui prend tout son sens, car il touche des enfants de tout le territoire et au-delà.** »



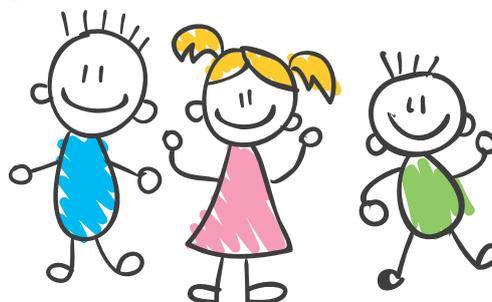
## ENFANCE

### Parents ou futurs parents : pour toutes questions, contactez le Relais petite enfance

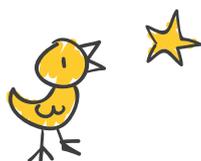
Vous êtes parents d'enfants de 0 à 3 ans ou futurs parents.

#### Vous avez des questions :

- Sur les différents modes de garde pour vos enfants :
  - Accueil collectif (crèche, halte-garderie, etc.)
  - Assistant maternel
  - Mode de garde à votre domicile
- Sur votre rôle de parent
- Sur vos fonctions de parents employeurs



Le Relais petite enfance de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine est l'interlocuteur privilégié pour vous écouter et vous accompagner dans toutes vos démarches.



 **05 49 95 76 10**

[rpeccpg@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:rpeccpg@cc-parthenay-gatine.fr)

**Lundi , mardi, jeudi et vendredi :  
13h30-17h30  
Mercredi : 9h-12h**



#### Les P'tites bouilles : des matinées d'éveil pour les 0-6 ans

- Pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un assistant maternel agréé ou d'un professionnel petite enfance sur tout le territoire.

- Les mardis, jeudis et vendredis matins
- Sur tout le territoire de la Communauté de communes

Retrouvez tout le planning :  
[cc-parthenay-gatine.fr/0-3 ans](http://cc-parthenay-gatine.fr/0-3 ans)

#### Vous êtes assistant(e) maternel(le) agré(e) ou futur(e) AMA :

Le Relais petite enfance vous accompagne dans votre parcours et votre quotidien professionnel : rencontres, formations, documentation, etc.

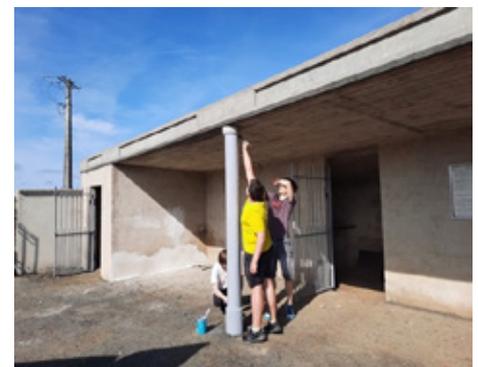
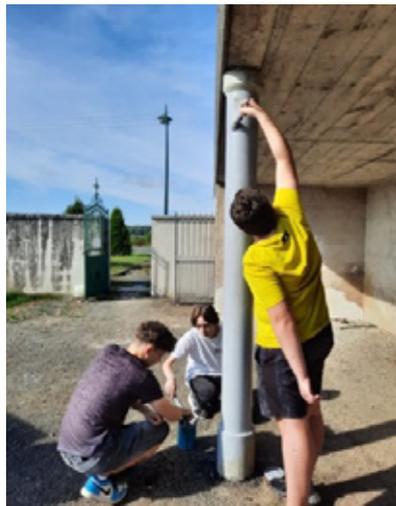


## ARGENT DE POCHE



Comme ces dernières années trois jeunes ont pu recevoir une petite rétribution en accordant quelques jours de travail au profit de la commune. Ils ont repeint le local situé à côté de la petite grille d'entrée du cimetière et ont aidé au montage des tiuolis pour notre fête du 13 juillet.

Ce sont : Zaccharie Lièvre, Nolan Louuet et Maxime Chatelier.  
Merci à eux pour leur participation.



## Une Rencontre Féérique avec le Père Noël à Vernoux-en-Gâtine

**Vernoux, le 22 décembre**

La magie de Noël a envahi la commune de Vernoux lors d'une rencontre chaleureuse entre les enfants de l'école Saint-Louis et le Père Noël. Initié par la municipalité, l'événement a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive.

En fin de journée, les enfants, les enseignants, les familles et les membres du conseil municipal se sont retrouvés à la salle des fêtes, où une scène enchantée les attendait (représentation théâtrale et chants). Le Père Noël, vêtu de son habit rouge emblématique, a fait son entrée sous les acclamations enthousiastes des enfants émerveillés.

La soirée s'est poursuivie avec un goûter, où les petits convives ont pu déguster des friandises de Noël tout en partageant leurs souhaits pour les fêtes. La salle résonnait de chants de Noël et de rires contagieux, créant une atmosphère pleine de joie.

Le point culminant de l'événement a été la distribution généreuse de cadeaux par le Père Noël lui-même. Chaque enfant a reçu un présent personnalisé, créant des sourires radieux et des étoiles dans les yeux.





## 2024 : année olympique pour Parthenay-Gâtine

**Les Jeux olympiques et paralympiques à Paris en août 2024, le passage de la flamme à Parthenay en juin 2024, l'accueil d'athlètes olympiques du Cap-Vert en juillet 2024... Autant d'occasions de célébrer pleinement l'esprit sportif dans toutes les écoles !**

Le concept : une grande flamme périscolaire qui s'arrête dans tous les accueils périscolaires du territoire !

Dans chaque école, pendant une semaine : initiation à un sport avec un club local, décoration de la mascotte, découverte des valeurs de l'olympisme, et du Cap-Vert : les élèves vont célébrer l'esprit olympique et le sport pendant les ateliers périscolaires, sous le regard souriant de la mascotte et la lueur étincelante de la flamme !

Les élèves de l'école Nelson-Mandela de Gourgé ont eu l'immense honneur de lancer le relais en octobre 2023. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 2 juin 2024 pour le grand final lors du passage de la flamme olympique à Parthenay.



### Le parcours :

- **Gourgé** : semaine du 16 octobre 2023
- **La Peyratte** : semaine du 6 novembre
- **Vasles** : semaine du 13 novembre
- **Ménigoute** : semaine du 20 novembre
- **Les Châteliers** : semaine du 27 novembre
- **Reffannes** : semaine du 4 décembre
- **Thénezay** : semaine du 11 décembre
- **Pompaire** : semaine du 15 janvier 2024
- **Viennay** : semaine du 22 janvier
- **Saint-Aubin-le-Cloud** : semaine du 29 janvier
- **Fénerly** : semaine du 5 février
- **La Ferrière-en-Parthenay** : semaine du 12 février
- **Parthenay (Gutenberg)** : semaine du 4 mars
- **Parthenay (Jacques-Prévert)** : semaine du 11 mars
- **Parthenay (La Mara)** : semaine du 18 mars
- **Parthenay (Jules-Ferry)** : semaine du 25 mars
- **Secondigny** : semaine du 2 avril
- **Châtillon-sur-Thouet (élémentaire)** : semaine du 8 avril
- **Azay-sur-Thouet** : semaine du 29 avril
- **Amailoux** : semaine du 13 mai
- **Le Tallud** : semaine du 21 mai
- **Châtillon-sur-Thouet (maternelle)** : semaine du 28 mai
- **Parthenay** : du 2 juin au 25 juillet

Suivez les aventures de la flamme périscolaire et toutes les animations Terre de Jeux en Parthenay-Gâtine en vous inscrivant à la lettre d'information spéciale !

**Parthenay-Gâtine, Terre de jeux 2024 : tout un territoire mobilisé !**

[parthenay-gatine.fr/terrejeux2024/lettre](http://parthenay-gatine.fr/terrejeux2024/lettre)



**ABONNEZ VOUS !**



Parthenay-Gâtine vous informe



Tous les projets, toutes les actualités : [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)

@ parthenay-gatine Facebook Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



## JEUNESSE

# 15-30 ans : Anne référente jeunesse à votre écoute



Avec Anne Dupont, référente jeunesse, explorez le champ des possibles ! Elle vous accueille, vous écoute et vous accompagne dans vos envies, besoins ou projets.



### Pour quoi la contacter ?

- Accompagnement à la création de projets
- Obtention du permis de conduire
- Rédaction de CV
- Loisirs
- Santé
- Logement
- Et pour toutes autres questions



06 98 44 54 92



[dupontan@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:dupontan@cc-parthenay-gatine.fr)

### Quatre référents jeunesse sur le territoire de Parthenay-Gâtine

Ils facilitent la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.



Les quatre référents jeunesse : Anne Dupont (secteur Secondigny), Denis Thibeau, (secteur Ménigoute), Audrey Dupont (secteur Thénezay), Mélanie Gentet (secteur Parthenay).

### Animateurs du Campus de projets

Les référents jeunesse animent les antennes du Campus de projets de Parthenay-Gâtine : un lieu des possibles pour les jeunes de 15 à 30 ans. Ces lieux accueillent :

- Des animations
- Des structures de service pour la jeunesse

Trois antennes sont ouvertes :

**Thénezay, Ménigoute, Secondigny.**

Pour le secteur de Parthenay, le Campus de projets ouvrira courant 2024, à la Villa Parthenay, rue Mendès-France à Parthenay.

### Le soutien financier de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Les référents jeunesse ont été recrutés par des associations (CSC Pays Ménigoutais, CSC de Châtillon-sur-Thouet, Familles rurales Thénezay), dans le cadre du développement de la politique jeunesse communautaire. La CAF et Parthenay Gâtine participent au financement des postes sur le territoire.



## VUE DANS LA PRESSE 2023



**Vernoux-en-Gâtine. La boulangerie entame un nouveau chapitre**



**Vernoux-en-Gâtine. Quatre ans après, la Fazillière retrouve sa Fête des vanniers le 25 juin**



**Vernoux-en-Gâtine : les Penassous raniment la Fête des vanniers**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 20/04/2023 à 19:38  
Mis à jour le 20/06/2023 à 19:38



4 Photos devant le four à pain prêt à entrer en action.  
© Photo 193

**Vernoux-en-Gâtine : un concours photo au fil de l'eau tout l'été**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 30/06/2023 à 19:36  
Mis à jour le 30/06/2023 à 19:36



Le thème de l'eau avait été choisi pour ce concours.  
© Photo 193

**Vernoux-en-Gâtine : c'est l'heure du vote pour le concours photo**

Publié le 03/11/2023 à 19:00  
Mis à jour le 03/11/2023 à 19:00



Le thème de l'eau avait été choisi pour ce concours.  
© Photo 193

**Vernoux-en-Gâtine. Un concours photos « Au fil de l'eau »**



©0



**Vernoux-en-Gâtine : Bernard Simonnet présente ses livres**

Publié le 05/10/2023 à 16:13  
Mis à jour le 05/10/2023 à 16:13



Bernard Simonnet présente ses livres.  
© Photo médiathèque

**Vernoux-en-Gâtine : le moulin du Chêne, « un joyau à offrir »**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 05/07/2023 à 10:30  
Mis à jour le 05/07/2023 à 18:34



**Vernoux-en-Gâtine. Gustave Suaud, les lettres du front**

Appelé au combat en 1916, le jeune Gustave Suaud a échangé 150 lettres avec ses parents. Un livre relate la correspondance de ce poilu porté disparu.



©0

**Vernoux-en-Gâtine : un livre retrace les 150 courriers d'un poilu gâtinais à ses parents**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 24/04/2023 à 17:18  
Mis à jour le 25/04/2023 à 20:45



Marinette Delanné, Serge Fazillière et Arnaud Bonnet, les trois auteurs du livre, entourant Marcelle Bonnet.  
© Photo 193

**Vernoux-en-Gâtine : le temps maussade n'a pas déstabilisé le marché des producteurs**

Publié le 14/07/2023 à 17:50  
Mis à jour le 14/07/2023 à 17:50



La maire, Wronique Sabion, le député, Bastien Marchive, le vice-président de la chambre d'agriculture, Christophe Linoquet, et l'adjoint au maire Jean-Louis Méury.  
© Photo 193

**Près de Parthenay. Le moulin du Chêne retrouve ses ailes à Vernoux-en-Gâtine**

Les ailes de ce moulin vieux de plus de 300 ans étaient tombées il y a un an, victime d'un champignon dévastateur. Les assurances sont passées par là, offrant de nouvelles vergues posées tout en douceur ce jeudi 23 mars.



©0

**Vernoux-en-Gâtine : onze mois après la chute des ailes, la renaissance du moulin du Chêne**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 24/03/2023 à 11:59  
Mis à jour le 24/03/2023 à 17:07



**L'agriculteur des Deux-Sèvres monte sur scène pour interpréter une chanson avec Matthieu Chedid**

Sélectionné par Matthieu Chedid en personne, à partir d'une vidéo tournée dans son tracteur, Pascal Lièvre, agriculteur à Vernoux-en-Gâtine, a eu le privilège d'interpréter une chanson avec l'artiste, lors d'un concert intitulé « Réalité » et programmé samedi 18 mars 2023 à Angoulême.



PHOTO FAMILLE LIEVRE

**Vernoux-en-Gâtine. Trois auteurs à la rencontre de leurs lecteurs**



©0

**Vernoux-en-Gâtine : l'artiste peintre Céline Commensais expose aux gîtes de Fontenieux**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 30/09/2023 à 25:36  
Mis à jour le 30/09/2023 à 19:30



**Vernoux-en-Gâtine : La boulangerie a son repreneur**

Publié le 19-01-2023 à 18:36  
Mis à jour le 19-01-2023 à 18:36



**Deux-Sèvres : drapeau vert sur la saison estivale en Gâtine avec ses pépites insolites**

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 09/07/2023 à 12:13  
Mis à jour le 09/07/2023 à 21:55



**Deux-Sèvres : l'agriculteur de Gâtine raconte son rêve éveillé en duo avec M**

Publié le 19-03-2023 à 17:27  
Mis à jour le 20-03-2023 à 09:33



Bonjour Franck  
33 ans, exploitant en polyculture élevage, installer depuis... Afficher la suite



**Mazières-en-Gâtine : Mama Seventies expose à la bibliothèque**

Publié le 14-02-2023 à 16:29  
Mis à jour le 14-02-2023 à 16:29



**VERNOUX-EN-GÂTINE**  
**Une exposition photo au fil de l'eau**



Le concours photo amateur s'est achevé dimanche 5 novembre, avec la remise des prix aux lauréats.

Page 1/2



## TARIFS SERVICES PUBLICS – 2024

### Salle des fêtes et matériel

	HABITANTS DE LA COMMUNE		HORS COMMUNE	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
<b>Petite salle</b>	150 €	210 €	210 €	270 €
<b>Grande salle</b>	180 €	240 €	250 €	310 €
<b>2 salles</b>	240 €	310 €	300 €	360 €

Caution de 50 % du tarif de location pour la salle des fêtes

- ❖ **Location salle des fêtes (petite salle) :**  
 Pour réunion 50 €
- ❖ **Pour les associations de Vernoux-en-Gâtine :**  
 Salle gratuite pour les réunions, AG, rencontre mensuelle intergénérationnelle
- ❖ **Pour les associations avec activités :**  
 5 séances gratuites, 30 € les séances suivantes (Presbytère et salle des fêtes)
- ❖ **Location Vaisselle :**
  - 0,40 €/personne pour un vin d'honneur (verre + tasse)
  - 1€/personne pour un repas (assiette, verre, couteau, fourchette, tasse et petite cuillère)
- ❖ **Location percolateur :**  
 35 €
- ❖ **Tivoli (caution de 300 €/tivoli ≈ 60 m<sup>2</sup>) :**  
 150 €/ tivoli pour un week-end + 0,56 €/km pour assurer le transport  
 Mise à disposition d'un employé communal pour le montage et le démontage



## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.**

Le Conseil municipal de Vernoux-en-Gâtine se réunit à la Mairie une fois par mois, sur convocation, toute l'année et est présidé par Madame Le Maire qui fixe l'ordre du jour. Elle a cependant la possibilité de réunir le conseil municipal chaque fois qu'elle le juge utile.

Au début de chacune des séances, le Conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir la fonction de secrétaire.



Le Maire et ses 3 adjoints se réunissent, tous les lundis soir à partir de 18h30 à la Mairie.

### Élus pendant la Covid-19

Évidemment, nous ne nous attendions pas à ça. Élus ou réélus au printemps 2020, au moment où la Covid déferle sur la France et impose le confinement, nous nous sommes retrouvés en première ligne à devoir nous débrouiller avec l'urgence. Pendant des mois, ce fut une énorme frustration de ne pas pouvoir travailler en équipe avec les élus et de ne pas pouvoir partager, aussi, les moments conviviaux, les discussions à bâtons rompus. C'est essentiel pour créer une cohésion d'équipe



### Malgré un volume horaires importants, des responsabilités croissantes, des incivilités... Ça reste une mission très enrichissante

À mi-parcours, c'est aussi grâce à vos contributions et interpellations, votre engagement au sein des instances participatives, et l'investissement de tous les bénévoles et associations que nous avons avancé et amélioré notre quotidien. Ensemble, nous œuvrons pour faire de Vernoux-en-Gâtine un village où il fait bon vivre. Ce lien entre nous est précieux et gage de réussite. C'est en l'entretenant que nous améliorerons encore nos conditions de vie et préparerons un avenir solidaire et durable pour nos enfants.

**Ensemble, continuons d'agir pour inventer demain !**



# Commissions communales

Nom de la commission	Responsable	Membres
Commission Finances	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Dorothée Brangier – Angélique Souchard – Olivier Gazeau
Commission Bâtiments-Voies	Francis Morisset	Jean-Louis Maury – Jean-Paul Hayrault – Franck Métais – Christian Airaud – Alain Geffard
Commission Personnel Prévention/Sécurité	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Jean-Louis Maury – Alain Geffard – Christian Airaud – Olivier Gazeau
Commission Matériel	Francis Morisset	Jean-Louis Maury – Franck Métais – Christian Airaud – Olivier Gazeau
Commission Environnement – Aménagement Espaces verts -Patrimoine - Urbanisme	Véronique Sabiron	Franck Métais – Alain Geffard – Pascal Gelée – Jean-Louis Maury – Christian Airaud – Jean-Paul Hayrault
Commission Communication – Information municipale	Cécile Gazeau	Véronique Sabiron – Perle Louvet – Jean-Paul Hayrault – Angélique Souchard
Commission créer du lien – vie locale : fête, sport, culture, jeunesse	Jean-Louis Maury	Francis Morisset – Cécile Gazeau – Dorothée Brangier – Jean-Paul Hayrault – Angélique Souchard – Perle Louvet
Commission Scolaire	Cécile Gazeau	Perle Louvet – Angélique Souchard – Véronique Sabiron – Jean-Louis Maury
Commission Affaires sociales	Jean-Louis Maury	Cécile Gazeau – Angélique Souchard – Véronique Sabiron
Commission Appel d'offres	Véronique Sabiron	Francis Morisset – Pascal Gelée – Olivier Gazeau – Christian Airaud
Commission communal Impôts Directs – CCID		voir tableau ci dessous (en bas gauche)



Commission communal Impôts Directs – CCID (Ces contribuables ont été désignés par le Directeur départemental des finances publiques)	
Commissaires TITULAIRES	TITULAIRES : Pierre Piteau Béatrice Jarriau Alain Niort Françoise Babin Gérard Aubineau Cécile Gazeau
Commissaires SUPPLEANTS	Laurent Dupont Ismaël Jean-Baptiste Dominique David René Rivalleau Perle Louvet

## Représentations extérieures

Syndicat	Délégués
SMEG	Véronique Sabiron
SICTOM	Titulaire : Francis Morisset Suppléante : Perle Louvet
SIEDS	Titulaire : Christian Airaud Suppléante : Perle Louvet
Vallée du Thouet	Jean-Louis Maury
CLECT	Titulaire : Véronique Sabiron Suppléante : Angélique Souchard
PLUI	Titulaire : Jean-Louis Maury Suppléant : Jean-Paul Hayrault
SIVU « Rester au pays »	Vice-présidente : Véronique Sabiron Membre bureau : Cécile Gazeau Titulaires : Angélique Souchard Jean-Louis Maury -Alain Geffard Suppléants : Jean-Paul Hayrault
Pays de Gâtine	Véronique Sabiron
Natura 2000	Olivier Gazeau
Incendie Secours	Alain Geffard (Correspondant)

## Communication

En plus de ce bulletin municipal et un panneau d'affichage dans lesquels vous pouvez par exemple prendre connaissance des informations du conseil municipal, la commune, la CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine) et le département vous proposent plusieurs supports de communication. Avec tout ceci, plus aucune information ne pourra vous échapper...

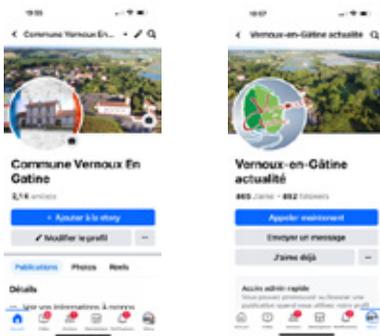
**Notre site internet communal [www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine](http://www.cc-parthenay-gatine.fr/vernoux-en-gatine)**



Nous travaillons toujours sur ce projet, en lien avec la commission « communication » pour y présenter davantage d'informations pratiques à votre destination, habitants de la commune, mais aussi du grand public. Comptes rendus de conseil municipal, annuaire des entreprises et associations, informations pratiques sur les équipements et services, bords de Sèvre et présentation touristique et du patrimoine à découvrir, etc.

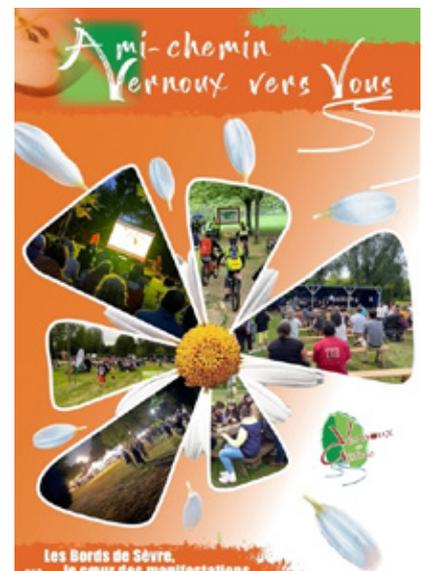
## Le compte Facebook de la commune & la page « Vernoux-en-Gâtine actualité »

Les réseaux sociaux sont incontournables pour communiquer. Sur Facebook, la page "Vernoux-en-Gâtine actualité" fait le lien avec les habitants présents sur les réseaux sociaux. Photos, informations pratiques, médias, etc. sont mis en ligne régulièrement. Chaque manifestation communale est relayée sur ces réseaux.



## Votre SEMESTRIEL « À mi-chemin Vernoux vers Vous »

La commission « communication » vous a proposé le 3ème semestriel pour compléter votre bulletin municipal, publié en début d'année civile. Nous espérons que vous avez de nouveau trouvé toute satisfaction dans ce média que nous avons souhaité être un véritable rendez-vous de communication et l'idée de maintenir un lien direct, et concret entre vous et nous.





## SÉCURITÉ - CANTINE

Renforcement de la sécurité pour les enfants de l'école lors de la traversée du bourg de Vernoux-en-Gâtine pour se rendre à la cantine



Des mesures ont été mises en place afin de renforcer la sécurité lors de la traversée du bourg par les écoliers se rendant à la cantine. Ces mesures préventives visent à assurer la protection des enfants tout en favorisant une expérience de traversée sécurisée et agréable.

Le passage piéton pour la traversée de la départementale a été déplacé. Ainsi, les enfants n'auront plus à circuler devant la boulangerie et le garage, passages dangereux au regard de la fréquentation de la clientèle aux horaires concernés.

Ce passage piéton est signalé par un panneau de traversée, des marquages au sol visibles, attirant l'attention des conducteurs et incitant à la prudence.

Afin d'accroître un peu plus cette signalisation, un panneau lumineux dynamique flash pour le contrôle de la vitesse a été installé (ce panneau est un rappel aux conducteurs de réduire leur vitesse et de faire preuve de vigilance accrue) ainsi qu'une figurine de signalisation incitant à ralentir aux abords des écoles.

Des messages de sensibilisations sur les comportements sécuritaires à adopter sur les règles de base à la traversée piétonne et sur le trajet en général seront régulièrement communiqués aux enfants.



## RUE DE LA SÈVRE

Une étude pour le réaménagement de la Rue de Sèvre est en cours. Devant le manque de largeur de la rue, il a d'ores et déjà été prévu que la circulation se ferait en sens unique. Ceci va être mis en œuvre prochainement pour plus de sécurité. Certains automobilistes utilisent cette rue pour arriver à l'autre extrémité du bourg avant les camions qui les précédaient, d'où le danger.





## Pique-nique des nouveaux habitants

### Un Accueil CHALEUREux pour les nouveaux arrivants

Le samedi 9 septembre, sous un « soleil de plomb », nous avons accueilli chaleureusement les nouveaux habitants lors d'un déjeuner organisé en leur honneur. Une belle occasion pour les nouveaux résidents de se familiariser avec leur nouvelle commune.

Un discours de Madame la maire souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants et mettant en avant l'importance de la cohésion communautaire et de la contribution de chacun à la vie locale.



Elle a également présenté les projets à venir de la commune, tout en encourageant les nouveaux arrivants à s'impliquer activement dans la vie municipale.

Les représentants présents des associations ont exposé leurs activités et leur engagement au service de la communauté



Le déjeuner en lui-même a permis aux participants de tisser des liens et de partager des expériences, favorisant l'intégration des nouveaux arrivants. Vernoux-en-Gâtine continue ainsi d'écrire une belle histoire d'accueil et d'unité, où chaque résident joue un rôle essentiel dans le tissu social de notre magnifique village





## Repas des aînés – 11 novembre

### Une belle affluence !

Le 11 novembre, journée nationale de l'Armistice, est également le jour du rassemblement des aînés, à l'issue de la commémoration.

Cette année encore, le conseil municipal a proposé deux formules au choix pour le repas ; la possibilité de consommer le repas en toute convivialité à la salle des fêtes ou la livraison du repas à domicile effectuée par les conseillers municipaux.

Le repas a été élaboré par le Restaurant « La Petite Noisette » et « la boulangerie Délices de Vernoux ».



## Cimetière

### Réaménagement

Les travaux de réaménagement du cimetière sont terminés. Une voie de circulation a été créée dans un rectangle inutilisé afin de pouvoir y réaliser les inhumations à venir, il ne restait que peu de places libres dans l'existant. Il est aussi prévu d'implanter des cavurnes près du « Jardin du Souvenir ». Nous avons dû procéder à la suppression de toute circulation en voiture sur les nouvelles bandes de roulement, certaines voitures s'écartant et laissant des ornières sur les bordures ensemencées.



Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée pour les personnes à mobilité réduite mais nous ne pouvions faire autrement. D'aucuns pensent que les allées auraient pu être goudronnées sur toute la largeur mais il y a encore quelques tombes qui ne s'ouvrent que sur l'avant.





## Recensement citoyen

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population en France.

L'INSEE fournit ainsi les statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques :

✍ Répartitions par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile/travail etc...

L'Insee organise et contrôle le recensement alors que la commune prépare et organise la collecte des informations.

2024 la commune de Vernoux-en-Gâtine est concernée par le recensement

Nous avons recruté spécialement 2 agents :

⇒ Madame Laurence Pipet

⇒ Madame Françoise Façilleau.

Elles collecteront les données sur le terrain entre le 18 janvier et 23 février 2024



## INFORMATION

### Autorisation d'utilisation des adresses mail

L'amélioration des services rendus aux habitants de la commune reste une de nos priorités.

A cet effet, nous aimerions mettre en place un listing d'adresses mail pour vous faire parvenir des informations communales.

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter le bulletin joint dans le bulletin municipal, en indiquant votre adresse mail et l'envoyer à la mairie par mail, par courrier, ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous vous remercions pour votre participation.

#### Autorisation d'utilisation des adresses mail

Pour bénéficier des informations communales, merci de retourner le présent coupon à la mairie de Vernoux-En-Gâtine.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse mail : .....

Je soussigné,

.....autori  
se la commune de Vernoux-En-Gâtine à utiliser mon adresse  
mail pour me communiquer les informations municipales.

Votre adresse e-mail faisant l'objet d'un traitement automatisé, vous disposez, à tout moment, conformément à la Loi n° 78-17 du 06 janvier 1978, d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression de l'information relative à votre adresse e-mail. Pour l'exercer, adressez-vous à la mairie de Vernoux-En-Gâtine. Cette information nominative est exclusivement à l'usage des services municipaux et ne peut être communiquée à des tiers.

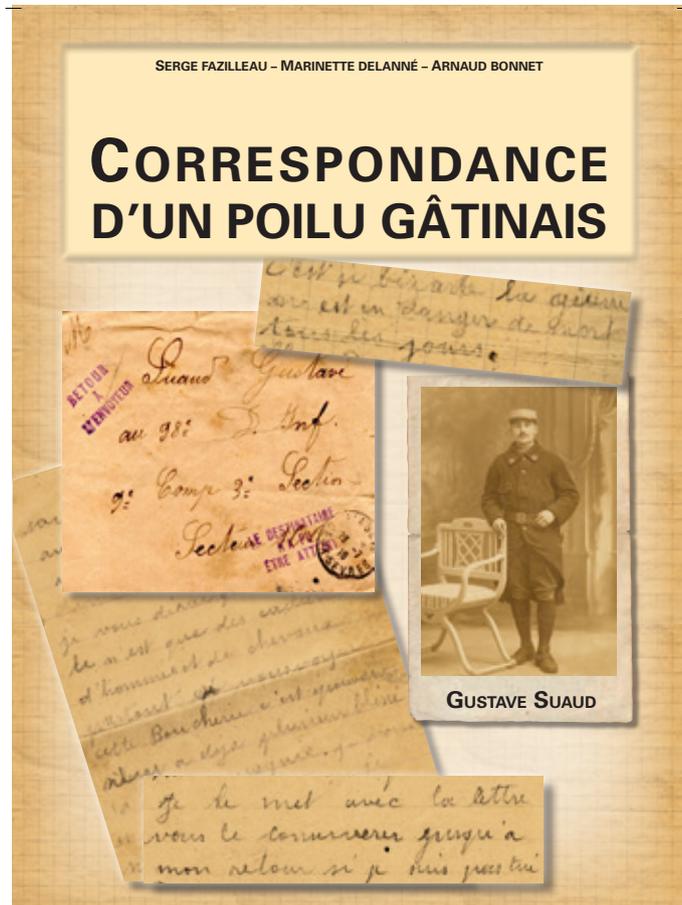
Fait à Vernoux-En-Gâtine, le .....

Signature :





## Genèse sur le livre du soldat Suaud



Tout commence en 2014, lorsque Serge Fazilleau décide d'organiser une exposition pour le centenaire de la première guerre mondiale à la salle des fêtes de Vernoux.

**A la recherche d'archives, il réussit à trouver matière auprès de Marcelle Bonnet.**

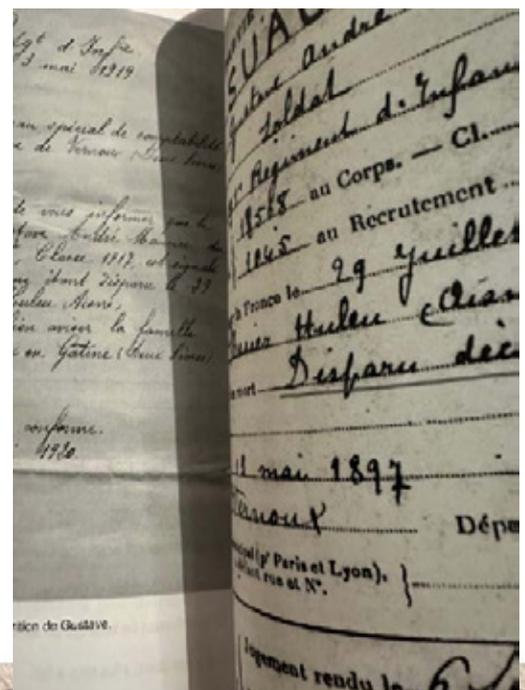
En effet, celle-ci garde précieusement depuis des décennies les 150 courriers échangés entre le soldat Gustave Suaud et sa mère.

Quelques lettres seulement seront utilisées lors de l'exposition.

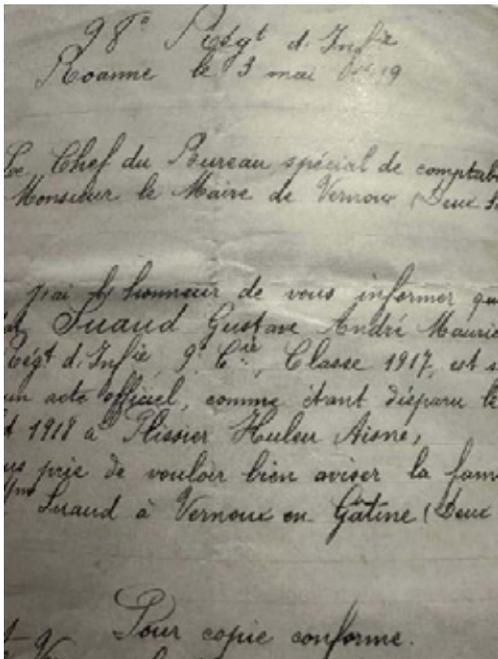
Conscient de l'exceptionnelle découverte, Serge mûrit l'idée d'exploiter cette manne en la classant chronologiquement et en la retranscrivant.

Entre temps, Marinette Delanné, parisienne d'adoption, professeure de lettres en retraite, née à Vernoux au lieu-dit La Braudière, les Tonnelles exactement où elle revient chez ses grand-parents lors des vacances jusque vers dix ans, décide de se mettre en quête de recherches sur son grand-père maternel, Emile Logeais, mort sur le front au tout début du conflit... et vernouzien de surcroît !

Ayant eu vent de la première exposition, Marinette décide de prendre contact avec Serge, puis de le rencontrer. Elle est subjuguée par le « trésor » qu'il lui présente et va commencer à l'aider.



Gustave sort un peu plus de l'ombre...



2019, Serge parle du projet de « mettre en lumière » la vie du soldat auprès d'Arnaud Bonnet en lui demandant également son aide.

Le travail consiste à suivre et relater les déplacements du régiment en rapport avec les courriers et les différents comptes rendus militaires des archives départementales et nationales.

Chacun se met à l'ouvrage de son côté, puis, lors des week-ends où Marinette descend de Paris les après-midis en commun permettent la réalisation d'une première ébauche. Il ne faut pas éluder le fait que la période du covid fut une parenthèse dans le suivi des travaux.

Le livre sera terminé et édité cette année 2023 et donnera suite à une conférence le 13 octobre à la salle des fêtes de Vernoux.

Le dimanche 15 octobre, à la foire exposition Secondigny, les 3 auteurs ont dédié leur ouvrage devant un public attentif.





Ces différentes lettres du « poilu Suaud » nous dépeignent la dureté de la vie dans les tranchées, surtout dans les périodes hivernales. À la lecture, il nous est aussi facile de comprendre que les soldats n'écrivent que ce qu'il est permis d'écrire, la censure étant omniprésente. Gustave répond toujours aux lettres de sa mère en écrivant sur la partie vierge de la missive, ce qui nous renseigne sur les travaux de la ferme, l'embauche d'un « valet » pour le remplacer, comment sont les cultures, la tuerie du cochon, etc...

Il est certain que, parmi les millions de soldats engagés dans ce conflit, le pourcentage de documents de ce genre est très faible, ce qui permet de qualifier celui-ci de « trésor inestimable » au regard des générations futures.

Suite à l'hécatombe que fut la première guerre mondiale que l'on surnommait plus tard « La Der des Ders » mais dont on connaît la suite, il fut décidé sur tout le territoire d'honorer ceux qui avaient perdu la vie au cours des combats ou à la suite de leurs blessures.

Vernoux ne dérogea pas à la règle et décida en 1924 d'ériger un monument à la mémoire de ses enfants ayant perdu la vie pour défendre la patrie.

La commune, disposant de terrain suite à l'acquisition faite pour la construction de l'école (cantine actuelle) en 1881, prit la décision d'édifier cette stèle à l'angle de la Rue de l'Océan et de la Rue du Vieux Logis, comme le montre la carte postale ancienne.



La réalisation du monument fut achevée en 1925, nous pouvons le considérer comme centenaire.

Le devis se montait à 14 000 francs auquel s'ajoutait une somme de 1 752,75 francs pour les dépenses imprévues.

Une souscription volontaire auprès des habitants de la commune généra la somme de 6 392,75 francs à laquelle s'ajouta une subvention d'état de 1 360 francs, la municipalité n'eut donc à déboursier que 8 000 francs (1).

(1) Pour exemple un kilo de pain en 1920 était de 1,13 fr de l'époque, soit 0,002 euro et un kilo de beurre 16,11 frs soit 0,025 euro.



## Petit historique sur l'évolution de l'uniforme du soldat français

Héritée du second Empire, la tenue vestimentaire des soldats de l'infanterie française va très vite se révéler inadaptée face à la réalité du conflit contemporain.

Trop grande visibilité sur le champ de bataille faisant du soldat une cible idéale, textiles inadaptés aux saisons, manque de fonctionnalité des uniformes sont rapidement pointés du doigt dès les premiers mois du conflit.

Aussi, entre 1914 et 1918, l'habillement des soldats va évoluer au regard des rigoureuses nécessités de la guerre. Différentes améliorations sont ainsi apportées quant à la couleur, à la forme et au confort de l'habillement.

Capotes, vareuses, vestes, pantalons, képis, bonnets de police... et même brodequins sont soumis à diverses transformations donnant lieu à différents modèles.

Les difficultés économiques (budget), de production (main d'œuvre) et d'approvisionnement (pénurie des matières premières, lenteur, suspension ou blocage des importations) du temps de guerre ainsi que le bon sens et le pragmatisme guident également ces différents changements.

Passée à la postérité, l'évolution majeure réside dans l'abandon du pantalon garance, du nom de la plante cultivée dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône servant à sa teinture en rouge vif, pour le passage intégral à la couleur bleu horizon en 1915.

Bottes épaisses et bandes molletières remplacent également peu à peu les brodequins.

### Éléments de l'uniforme et de l'équipement :

- ♦ Képi modèle 1884 en drap de laine rouge garance.
- ♦ Pantalon garance modèle 1877
- ♦ Capote de laine bleu foncé modèle 1877 (double rangée de boutons en cuivre très visibles, col petit qui ne protège pas du froid...)
- ♦ Brodequins avec semelles à clous pesant environ 2Kg la paire

**Armement :** Fusil Lebel modèle 1886 (1er fusil à chargeur produit massivement, rechargement après chaque tir) et baïonnette.



L'équipement du soldat français, en 1914 comme en 1918, est lourd. Il pèse entre 20 et 40kg. Le fusil pèse entre 3 et 4 kg. Le ceinturon porte 3 cartouchières en cuir.

Tenue du soldat français au début de la guerre.



En août 1915, un nouvel uniforme bleu clair est adopté. La capote retrouve un boutonnage croisé qui protège davantage les soldats et les bandes molletières (2,60m de long) remplacent les guêtres en cuir. Il est muni de poches renforcées pour stocker les munitions ou divers petits objets. Cet uniforme, vite appelé « bleu horizon », n'est pas généralisé avant 1916.

Toutes les troupes métropolitaines et coloniales reçoivent cette tenue, sauf les troupes coloniales qui, elles sont dotées de tenues de couleur kaki tirant sur le jaune moutarde.

Le fusil Lebel est chamberé pour la nouvelle munition 8mm adoptée en 1886, très performante. Sa portée maximale est de 450m. Ses balles ont encore un effet meurtrier à 240m. A cette distance, elles peuvent traverser un homme et souvent casser les os.



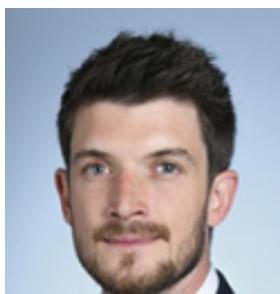
Coiffe emblématique des soldats de la 1ère guerre mondiale, le casque Adrian n'est cependant apparu qu'au cours de l'année 1915. L'augmentation considérable des blessures à la tête des fantassins lors d'une guerre de position a conduit les armées à doter leurs troupes d'un équipement spécifique pour leur protection.

En France, après avoir expérimenté une « cervelière », simple calotte ou coupelle en acier mise en dessous du képi, le ministère de la guerre, suivant la recommandation du général Joffre- « il conviendrait de donner un casque bruni à toute l'infanterie » - décide le 21 janvier 1915 de l'adoption d'un casque d'acier.

Le sous-intendant Adrian et le chef de l'atelier d'agrafe mécanique, Louis kuhn, des établissements JAPY en présentent un prototype le 13 avril. Ce modèle est définitivement adopté le 21 mai 1915.

## Nos élus de proximité

### Nos députés



**Bastien Marchive**  
Député Renaissance (apparenté)  
de la 1<sup>ère</sup> circonscription  
Des Deux-Sèvres



**Delphine Batho**  
Député Écologiste-NUPES (membre)  
de la 2<sup>ème</sup> circonscription  
Des Deux-Sèvres



**Jean-Marie Fiévet**  
Député Renaissance (membre)  
de la 3<sup>ème</sup> circonscription  
Des Deux-Sèvres

### Nos sénateurs



**Philippe Mouiller**  
Sénateur Des Deux-Sèvres  
Membre du groupe Les  
Républicains



**Gilbert Faureau**  
Sénateur Des Deux-Sèvres  
Membre du groupe Les  
Républicains

### Notre présidente du conseil départemental des Deux-Sèvres



**Coralie Denoues**  
Présidente du Conseil départemental  
des Deux-Sèvres

### Notre président de la communauté de communes Parthenay-Gâtine



**Jean-Michel Prieur**  
Président de la Communauté de communes  
Parthenay-Gâtine



## Recensement

# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



## Listes électorales

Pour participer aux élections nationales, locales ou européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



## Bienvenue aux nouveaux habitant(es) de Vernoux-en-Gâtine

Vous vous êtes installés ou vous allez vous installer à Vernoux-en-Gâtine et vous souhaitez connaître davantage votre nouvelle commune. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous présenter au plus tôt en mairie.

Par ailleurs, la municipalité organise un temps de rencontre avec les nouveaux arrivants.

C'est l'occasion pour Madame le Maire de vous souhaiter la bienvenue sur la Commune et de vous présenter l'équipe municipale et ses services. Une petite collation est proposée pour clôturer cette rencontre, ce qui permet à chacun d'échanger en toute convivialité et de répondre à vos éventuelles questions afin de faciliter votre accueil et votre intégration sur votre nouvelle commune de résidence.





## DEMANDES ADMINISTRATIVES

# Carte d'identité et passeport : quelles sont les démarches ?

La mairie de Parthenay, France Services Thénézay et France Services Secondigny traitent votre demande ou renouvellement de carte d'identité ou passeport. **Voici les étapes :**



### 1. Vous prenez rendez-vous avec le service le plus proche de chez vous.



**Service état-civil de la Ville de Parthenay** (Hôtel de Ville) • **05 49 94 90 01**  
[parthenay.fr](http://parthenay.fr) > mes démarches > état civil > prendre un rendez-vous en mairie

**Lundi :** 9h - 12h et 13h30 - 17h30

**Mardi :** 9h - 12h et 13h30 - 17h30

**Mercredi :** 9h - 12h et 13h30 - 19h

**Judi :** 9h - 12h et 13h30 - 17h30

**Vendredi :** fermé le matin, ouvert de 13h30 - 17h30

**Samedi :** 9h30 - 12h (ouvert les 2 premiers samedis de chaque mois)



**France services Secondigny** • **05 49 63 55 43**

[troov.com/mairie-de-secondigny/rendez-vous](http://troov.com/mairie-de-secondigny/rendez-vous)

**Lundi :** fermé

**Judi :** 8h - 13h

**Mardi :** 8h - 13h

**Vendredi :** 13h30 - 18h30

**Mercredi :** 13h30 - 18h30

**Samedi :** 8h - 13h



**France services Thénézay ou Mairie Thénézay** • **05 49 63 19 99** ou **05 49 63 00 20**

**Lundi :** 13h30 - 16h30 • **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :** 9h15 - 13h et 13h30 - 17h15



### 2. Vous réalisez votre pré-demande en ligne sur le site national

■ Sur [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

Si vous avez besoin d'accompagnement pour faire votre pré-demande, rendez-vous dans l'espace France Services le plus proche de chez vous :

Il en existe trois sur le territoire de Parthenay-Gâtine :

• **Parthenay :** 16, boulevard de la Meilleraye : **05 49 95 53 25**

• **Secondigny :** 1, place de l'hôtel de ville : **05 49 63 55 43**

• **Thénézay :** 8, bis Cité Rondier : **05 49 63 19 99**



### 3. Vous venez à votre rendez-vous avec votre dossier complet



### 4. Vous venez chercher votre carte d'identité ou passeport

■ Après réception d'un sms qui indique que « Mon titre est arrivé dans mon lieu de recueil », environ huit semaines après votre premier rendez-vous en mairie.



# Vos démarches à portée de clic !

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes de certificat d'immatriculation (carte grise) et de permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une préfecture

Sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

## Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle [gouv.fr](http://gouv.fr)
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne :  
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :  
- Duplicata  
- Changement d'adresse  
- Cession de titulaire  
- Cession de véhicule  
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis ou « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

**Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?**

Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.

## PING PONG CLUB de Secondigny



Né il y a 35 ans, le PING PONG CLUB de SECONDIGNY fait encore et toujours partie du paysage associatif local de Gâtine, et participe, dans la convivialité et à des conditions très abordables, à la promotion du tennis de table et à l'animation du territoire...



Grâce à ses bénévoles, et au soutien de plusieurs partenaires dont la Mairie de Vernoux, celles de Secondigny et Azay s/ Thouet, CMO, Bonnes Vacances, ApiPom-Doré de Gâtine, les collèges Louis Merle et St-Joseph, et la CCPG, le club peut proposer des entraînements libres pour les adultes en loisir ou compétition (les mardis et vendredis à partir de 20h) et une école de ping pong. Cette dernière qui accueille cette saison quelques 30 jeunes de -18 ans est encadrée par Richard (diplômé DEJEPS).

Pour information, le club est habilité à délivrer des reçus fiscaux en échange de dons de particuliers ou d'entreprises désireuses de promouvoir leur image et contribuer notre essor tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.



## L'AMICALE DES AÎNÉS DE VERNOUX

L'amicale a toujours ses activités habituelles, cartes (belote) et scrabble. Nous nous réunissons les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois à la salle des fêtes ; même juillet et août, nous n'avons pas le temps de prendre des vacances. Nous passons de bons moments de convivialité et de détente ; nous en avons bien besoin en ces temps un peu compliqués. Les informations ne sont pas toujours très gaies.

On discute, on apprend ou on donne des nouvelles. On joue et on gagne à chaque après-midi, une boisson, une galette et une tasse de café. Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, c'est gratuit et pas besoin d'être professionnel, on apprend à tout âge ; perdre ou gagner n'est pas grave, l'enjeu n'est pas important.

Pour contacter l'amicale : 05 49 95 83 38

À toutes et à tous, bonne année 2024 et surtout bonne santé





# L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire)

« Il n'y a pas d'âge pour apprendre » : CLÉ, au service du territoire :

On a toujours du mal à croire les chiffres, et à imaginer **des vies sans pouvoir communiquer, lire, écrire, compter**, pourtant tout est bien réel ! Environ 30.000 personnes en Deux-Sèvres sont en situation d'illettrisme. De nombreuses autres doivent apprendre le français, ou sont en situation d'analphabétisme.

Depuis 1986 **l'association CLÉ : Communiquer, Lire, Ecrire** aide chaque année entre 150 et 200 personnes dans ce cas.

**Essayez d'imaginer** les difficultés que vous rencontreriez au quotidien si vous étiez à leur place !

Pour vous déplacer, communiquer avec votre entourage, aller faire vos courses, suivre l'éducation de vos enfants, prendre des rendez-vous, rencontrer le médecin, payer des factures, remplir des documents administratifs... être autonome tout simplement, **comment feriez-vous ?**

Avec sept salariées et une quarantaine de bénévoles, nous intervenons à Secondigny, Moncoutant et Parthenay pour aider ces adultes à (ré)apprendre ces savoirs de base. Si dans votre entourage ou sur votre lieu de travail vous rencontrez des personnes qui ont besoin d'améliorer leur cadre de vie, soyez très vigilants, **avec délicatesse, essayez de les inviter à nous rejoindre**. Ils vous en seront reconnaissants.

Pour la moitié d'entre eux, ils travaillent, mais ne peuvent pas évoluer et restent sur des tâches basiques, malgré leurs connaissances, leur savoir et leurs compétences. Ils arrivent très bien à masquer leurs difficultés, mais ce serait tellement plus **valorisant** pour eux de savoir se **débrouiller seul(e)s**. N'avez-vous jamais rencontré de mamans à l'école, avec lesquelles vous ne parlez jamais, simplement parce qu'elles ne parlent pas bien notre langue ?

CLE peut les **aider**, il suffit parfois juste de rencontrer une personne bienveillante qui leur donne la **bonne information**.

Vous pouvez les aider, donnez- leur notre contact :

Si vous souhaitez nous soutenir : devenez bénévole, administrateur, venez nous voir, ou faites un don : [associationcle.fr/don](http://associationcle.fr/don)



   07 71 68 94 89  
 05 49 95 15 92  
 7, rue Jean-Macé  
79200 Parthenay  
  [associationcle.fr](http://associationcle.fr)  
 [cle@cc-parthenay.fr](mailto:cle@cc-parthenay.fr)

Réalisé avec des personnes en situation d'illettrisme, en formation à CLÉ

## Centre de secours L'Absie/le Busseau

En 2023, nous avons pu répondre à 253 interventions. La disponibilité opérationnelle des sapeurs pompiers s'améliore sensiblement dû aux divers recrutements basés sur nos besoins et grâce aux conventions avec certaines entreprises que nous remercions. Cette disponibilité reste un axe de travail primordial et une collaboration avec tous



les acteurs locaux doublée d'une prise de conscience collective permettra un service de secours efficace. L'année dernière, nous avons recruté une infirmière qui a pu apporter ses compétences sur 20 interventions.



Le centre de secours est composé de 33 sapeurs pompiers volontaires dont 10 femmes et une infirmière. Nos nouvelles recrues :

- 5 anciens jeunes sapeurs pompiers volontaires : Vincens Camille, Manford Amélia, Brochard Tibo, Vincens Killian, Guénael Maël
- Une sapeur pompier de la Vendée : Bret Zia.

Lors du dernier rassemblement des jeunes sapeurs pompiers qui s'est déroulé en juin 2023 à Chauray, notre ancienne division s'est classé à la troisième place sur 28 équipes en compétition, encore félicitations à eux.

Notre division de Jeunes Sapeurs Pompiers reste active avec l'arrivée en septembre dernier de 9 jeunes qui vont se former chaque semaine pendant 4 ans pour leur future activité de sapeur pompier.

Félicitations à un de nos sapeur pompier, Bluteau Florian ainsi qu'à sa compagne pour la naissance de leur fille Lina, née le 8 septembre 2023.

Comme chaque année, les femmes du Centre se mobilisent pour Octobre Rose et les hommes pour Moumber. En janvier, l'action « galettes des rois » en partenariat avec la boulangerie de L'Absie nous a permis de remettre un chèque à l'œuvre des pupilles de pompiers : un grand merci.

Nous avons accueilli une classe de l'école primaire de L'Absie afin de leur faire découvrir le cube du petit sauveteur et la visite du Centre. Début 2024, nous réitérerons l'opération avec une classe de l'école de Vernoux-en-Gâtine.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes disponibles en journée donc si vous habitez ou travaillez à 8 minutes maximum du Centre de Secours, et que vous avez du temps libre dans la journée, n'hésitez pas à nous contacter par mail à : [chef.absie@sdis79.fr](mailto:chef.absie@sdis79.fr)

Le Centre de Secours de L'Absie/le Busseau vous souhaite leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Lieutenant GIRAUD  
Maël Chef de Centre





## Gati-Foot



Après une saison 2021/2022 ponctuée de 3 accessions, l'objectif de la saison dernière était la stabilité. Ce but a été brillamment atteint par notre équipe première en 1<sup>ère</sup> division départementale pour sa première année à ce niveau : elle termine 3<sup>ème</sup> avec 39 points, aux portes de la montée au niveau régional.

S'appuyant sur la jeunesse de notre effectif de l'an dernier tout en ayant réussi à attirer quelques nouveaux joueurs de l'extérieur, l'équipe fanion est repartie depuis septembre sur les mêmes bases que la saison dernière avec un bon début d'exercice. L'objectif est d'assurer le maintien à ce niveau rapidement, puis d'essayer de terminer à la meilleure position possible.

Notre équipe réserve évoluant elle aussi pour la seconde année en 3<sup>ème</sup> division a connu l'année dernière une année d'apprentissage à ce niveau. Après un début de saison compliqué, elle a su réagir et terminé à une honorable 6<sup>ème</sup> place. Nous espérons qu'elle fera une saison au moins aussi bonne cette année coaché par Cindie Marsault.

Enfin, nos 2 autres équipes seniors de 5<sup>ème</sup> division profitent également du rajeunissement de nos 2 équipes supérieures et défendent les couleurs du club tous les WE sur l'ensemble des terrains des Deux-Sèvres. L'effectif senior est actuellement de 80 joueurs.

Après une très belle saison en U17 Régionale 1, le plus haut niveau régional, notre équipe poursuit cette année en U18 Régionale 1. Nous leur souhaitons une excellente saison qui a commencé avec quelques bons résultats et un bon parcours en coupe Gambardella, la coupe nationale qui est toujours une belle vitrine pour notre formation.



La nouveauté de l'école de foot cette saison est l'emploi de notre seconde salariée à temps partiel, Cindie Marsault qui vient épauler Flavien Pied salarié depuis plus de 10ans dans notre club. Cindie a été apprentie pendant 2ans dans notre club et a brillamment obtenue son « Brevet d'Entraîneur de Football ».

C'est donc une vraie fierté pour nous d'avoir été en mesure lui proposer cette formation, cet emploi et de pouvoir en faire profiter l'ensemble de notre école de football à présent. Nos 2 salariés sont épaulés par 23 éducateurs compétents et formés qui sont, pour la plupart, également de jeunes joueurs du club, dont 4 nouveaux cette année. Cette solide structure nous permet d'accueillir et entrainer

toutes les semaines environ 190 jeunes. Parmi ceux-ci, 40 jeunes joueuses : une belle réussite pour notre école de foot féminine également !!

Nous avons également 4 arbitres au club dont un nouveau ce qui est également un point extrêmement positif pour notre structure.

Cela nous amène donc à 380 licenciés toutes licences confondues pour cette saison 2023/2024 : un nouveau record pour Gati-Foot !!

Coté manifestations, le Tournoi d'Elie a encore cette année été un véritable succès avec 44 équipes, environ 500 enfants et 80 bénévoles mobilisés. Cet évènement est un moment capital pour l'association chaque année car il permet de rassembler énormément d'acteurs : parents, dirigeants, jeunes joueurs et seniors... Nous avons également pu assurer notre traditionnelle buvette lors de La Pom'Expo de Secondigny ainsi que le Tournoi de Palet du club.

L'évènement de cette année 2023 était la soirée Cabaret organisée les 01 et 02/12. Cela demande beaucoup d'engagement de la part des acteurs qui sont tous des proches du club, pour nous faire passer un excellent moment.

Coté infrastructures, encore de belles avancées cette année avec le passage en éclairage à LED à Secondigny et Azay/Thouet ainsi que la mise en place d'un robot de tonte sur ce dernier terrain. Il reste toutefois encore un manque criant de disponibilités de terrain pour toutes les équipes, surtout lors de la période hivernale. Le projet de complexe sportif de Secondigny et son terrain synthétique est plus que jamais une nécessité au développement du club. Cela permettrait d'optimiser et de faire baisser la tension sur le planning de chaque terrain afin d'accueillir tout le monde dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur ou autour des terrains !!

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Flavien Pied au 06-76-77-83-74 ou par mail [fpied@hotmail.fr](mailto:fpied@hotmail.fr).

Suivez-nous sur nos réseaux Instagram, Facebook et Footeo : nous y publions toutes les informations, résultats, évènements chaque WE

## Corps Accord



L'association propose des cours de danse Modern'jazz de 4 à 88 ans sur les communes de l'Absie (salle Yvonne LIMOGÉ) et de Secondigny (salle de la maison Brillaud).

Toujours dans la bonne humeur et la bienveillance, chaque semaine, les danseurs évoluent avec Amandine GAY, professeure diplômée d'État autour d'un art qui allie la souplesse, le rythme, la créativité, l'émotion, l'écoute de soi et des autres autour de musiques et d'univers variés.

En parallèle, Corps Accords organise depuis cette année des cours de danse douce à destination des personnes souffrants de pathologies, d'obésité, de douleurs chroniques... afin de donner la possibilité à chacun de s'exprimer à travers le mouvement dans le respect de ses capacités physiques. Ouvrir la danse à tous, sans distinction, fait partie des grands fondements de cette association.

Des séances de relaxation sont également proposées pour les personnes désireuses de trouver ou retrouver un apaisement dans le tourbillon de la vie qui met parfois notre stress et notre corps à dures épreuves.

Les différentes techniques abordées (exercices

de respiration, sophrologie, autohypnose, automassage) permettront à chacun d'y trouver un meilleur équilibre au quotidien.

Un spectacle de fin d'année sera présenté les 7, 8 et 9 juin 2024 au foyer rural de l'Absie.

Le public est toujours au rendez-vous et impatient de découvrir le thème du spectacle qui change tous les ans. Les danseurs des deux communes ont le plaisir d'y participer et de se rencontrer.

L'objectif de Corps Accords est aussi d'ouvrir les adhérents et non adhérents à d'autres sphères au travers de stages (de danse et de bien-être), de représentations dans d'autres lieux, de projets annexes.

Contact : GAY Amandine corpsaccords79@gmail.com et le 06 26 05 85 55



## L'Abeille du Poitou

L'Abeille du Poitou qui compte environ 280 adhérents est constituée d'une majorité d'apiculteurs amateurs mais aussi de pluriactifs qui possèdent de 50 à 300 ruches et de quelques professionnels.

Chaque année, des bénévoles de l'association forment environ 25 nouveaux apiculteurs dans le cadre du Rucher École.

La formation (une dizaine de cours) comporte à chaque séance une partie théorique en salle, puis de la pratique dans le rucher pédagogique.

Un essaim d'abeilles est remis, en fin de formation, à chaque élève pour démarrer son rucher et son aventure apicole.

L'Abeille du Poitou a organisé le 15 octobre 2023 et pour la première fois dans le département la première Fête de l'Abeille et de la Biodiversité.

Cet événement a pu se tenir grâce aux sponsors et aux aides de collectivités comme la commune de Vernoux-en-Gâtine.

Le public a massivement répondu présent et a montré son intérêt pour les abeilles et la biodiversité !

Patrick Dujardin - Président de l'Abeille du Poitou





# Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)



Revenons en décembre 2022 date importante pour l'association puisque sept membres de l'association en l'occurrence sept femmes se sont rendus au Togo. Pour trois d'entre elles c'était une première, l'occasion de prendre contact avec la population, de

prendre connaissance des réalisations et des projets en cours, de partager des savoirs particulièrement pour la mise en place du centre de perfectionnement professionnel des artisans couturiers.

A la suite de cette mission le premier semestre de l'année 2023 a été consacré à l'élaboration de ce projet avec la recherche de financement en particulier auprès de la Région Nouvelle Aquitaine. L'énergie dépensée ici et là-bas a porté ses fruits tant pour l'accord de financement que pour la réalisation effective. L'inauguration officielle a eu lieu le 23 Août en présence de nombreuses personnalités, des artisans et de la population. Les premières formations ont débuté le 28 octobre et concerné 53 artisans en deux sessions. Depuis les formations se poursuivent et vont s'étaler sur les deux prochaines années. L'enthousiasme et la volonté de réussite sont là et offrent de bonnes perspectives.

Parallèlement les autres actions continuent. Citons pour l'essentiel :

- La fabrication de tables-bancs pour les établissements scolaires (65). Cette année leur remise a été accompagnée de



Centre de perfectionnement professionnel des couturiers

La distribution de jeunes plants d'arbres pour sensibiliser les générations futures à préserver leurs futures besoins en bois.

- Troisième programme d'accès à l'eau potable en partenariat avec le SMEG : 4 adductions d'eau et 8 bornes-fontaines, huit réhabilitations de forages : le premier coup de pioche a été donné le 20 octobre 2023

- La construction de toilettes pour le collège 2 de la ville d'Elavagnon

- L'accompagnement d'un technicien agricole et de paysans relais issus du terrain crée une dynamique pour varier les productions, améliorer les rendements et augmenter les revenus des paysans et maraîchers.

Et parmi les projets à venir :

- La construction d'un bâtiment scolaire pour une école de brousse ainsi que du matériel pédagogique pour cette école très démunie

Rejoignez-nous pour découvrir, participer aux activités (collecte de journaux et papiers) aux manifestations (loto, repas, marchés de Noël...) et pourquoi pas : participer à une prochaine mission au Togo.



Visite à l'école de Kémerida 2 (projet 2024-2025)



Inauguration des toilettes du collège



Il faut bien rentrer : dernière photo avec Gustave notre accompagnateur et Karim notre chauffeur

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024

Site : <https://togodeuxseurs.fr/nos-membres/acse-secondigny.html>

Contact 05 49 95 85 54

acsetogo@gmail.com

## AMICALE DE GÂTINE

### Don du sang



Dans la continuité des années précédentes, l'Amicale de Gâtine a poursuivi ses missions de promotion du don de sang et de plasma et de sensibilisation et fidélisation des nouveaux donneurs. A l'occasion de la semaine mondiale du don de sang, nous avons tenu un stand de promotion devant le magasin Carrefour de l'Absie le 11 juin. Grâce à ces 2 événements et notre retour à la salle Yvonne Limoges de l'Absie une centaine de donneurs se sont présentés et nous avons réalisé une collecte exceptionnelle.

Un second stand a été installé pendant la braderie de l'Absie le 17 septembre. Il nous a permis de sensibiliser aux dons de sang et de plasma en raison des besoins particuliers de l'EFS.

Afin d'améliorer la collation offerte par l'EFS, l'Amicale a, pour la 7ème année consécutive, organisé ses randonnées pédestre et VTT à l'Absie le 3 septembre. Les 131 marcheurs ont parcouru entre 10 et 16 KM et les 56 vététistes pouvaient choisir leur circuit de 38 à 50 KM.

**Les 5 collectes de sang de 2024 auront lieu à la salle Yvonne Limoges de l'Absie de 16H à 19H le mercredi 21 février, vendredi 26 avril, jeudi 4 juillet, mercredi 2 octobre et vendredi 6 décembre.**

Il faut prendre rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr/ou-donner>. Il faut obligatoirement présenter une pièce d'identité, avoir entre 18 et 70 ans, peser au minimum 50 KG et être en bonne santé pour donner.

Renseignements auprès du président de l'Amicale M. DU ROSIER J.P. Au 06 83 05 21 69 ou par mail à [amicalegatine79secretariat@gmail.com](mailto:amicalegatine79secretariat@gmail.com)



## Forêt vivante Secondigny

5, La Barrière n°5 79130  
SECONDIGNY

[contact@foret-vivante-secondigny.fr](mailto:contact@foret-vivante-secondigny.fr)

Une nouvelle association vient de voir le jour en juillet 2023 en Gâtine. Elle se nomme :

« Forêt vivante Secondigny ».  
Elle a pour objectif de favoriser

une meilleure connaissance et compréhension du milieu forestier.

Elle souhaite organiser des événements sur le sujet et rassembler toutes les personnes intéressées par la forêt, son rôle et son importance pour le territoire. Ces actions seront des occasions de créer des liens entre le public et la forêt. Elles auront différentes formes et s'adresseront à divers publics. (Jeux, balades, découvertes, rencontres, sport, culture, art, sciences, etc.)

En convention de partenariat avec l'ONF, les membres de l'association ont organisé une première action le 22 octobre. 80 personnes se sont retrouvées autour d'un jeu de piste en forêt domaniale. Se déplacer en équipes intergénérationnelles, dans les allées en suivant une carte, et en complétant une feuille de route, a été bien apprécié lors de ce dimanche matin automnal.



Le but des actions est la prise en considération de cette richesse que nous avons la chance d'avoir à proximité.

Dans cette perspective, afin de réunir autour de ce thème fédérateur, l'adhésion se veut abordable pour tous. Elle est de 5 euros et gratuite pour les moins de 15 ans. Pour tous renseignements, vous pouvez nous écrire : [contact@foret-vivante-secondigny.fr](mailto:contact@foret-vivante-secondigny.fr)

Au plaisir de se rencontrer lors de cette nouvelle année 2024 que nous souhaitons enrichissante !





## ACTIV SENIOR

Toujours présent dans votre commune.

Nous avons le plaisir d'être accueillis dans votre commune, tous les mois, pour y présenter notre activité de Remue-Méninges. Ce rendez-vous se déroule dans un moment convivial et dans la bonne humeur. A la fin de chaque activité, nous avons notre petit rituel, prendre un café ou thé accompagné d'une madeleine.

Sachez également que toutes les activités proposées par Actiu'Séniors, vous sont accessibles. Participation de 2€ / activité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Renseignements : 05.49.63.12.62



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours de Gymnastique Volontaire se sont enrichis avec la création d'une séance de Stretching le jeudi soir de 18h30 à 19h30 à la Salle de Danse de la Maison Brillaud.

Les autres disciplines sont maintenues :

- Un cours de Pilâtes, le lundi de 19h15 à 20h15 à la salle omnisport.
- Un cours de Pilâtes le jeudi de 19h45 à 20h45 à la Salle de la Maison Brillaud.
- Un cours de Gymnastique Cardio le lundi de 20h30 à 21h30 à la salle omnisport.
- Un cours de Gymnastique Senior le vendredi de 9h30 à 10h30 à la salle omnisport.

Nous avons participé aux marches d'Octobre Rose de Largeasse et de Parthenay.

Nous avons obtenu le renouvellement du Label Sport et Santé jusqu'en 2026.

Il est toujours possible de venir nous rejoindre. Nous adaptons les tarifs en cours d'année ; pour cela contacter :

CADET Maryse 06 08 03 85 66 (Présidente)

RIVALLEAU Frédérique 06 81 87 30 26 (Trésorière)

COLLET Josiane 06 40 06 80 47 (Secrétaire)



Séance Fit Stick cours cardio



Marche Rose Largeasse



Gym Senior Vendredi matin



PILATES

## ASSOCIATION THÉÂTRALE DE VERNOUX

Suite à notre Assemblée Générale du 26 Mai 2023, nous avons pris la décision, malheureusement de ne pas jouer pour cette année 2023, par manque d'acteurs. Nous espérons que cela ne sera qu'une pause, car malgré tout, la motivation est toujours là. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux acteurs et actrices... Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :

Au 05 49 95 90 55 (Chantal Parthenay)

Ou au 05 49 95 90 84 (Chantal Hurbourg)

Le dimanche 25 juin, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnel pique-nique aux Bords de Sèvres, ceci par un temps magnifique et une bonne ambiance



## A.C.C.A Association Communale de Chasse Agréée

Nouveau membre du bureau :

- Président : Mickaël Herpin : 06 26 51 28 23
- Trésorier : Frédéric Parthenay
- Secrétaire : Evelyne Giraud : 06 80 76 35 49

bureau est composé de :

Christian Billaud  
Béatrice Jarriau  
Denis Germanique  
Jean-Luc Lebègue  
Baptiste Noireau  
Alain Brossard

Objet :

Une des activités importantes de l'association consiste à la régulation des gros gibiers, en effet, des sangliers, des renards et cervidés sévissent dans les cultures agricoles, avec parfois de gros dégâts.





## Comité de Jumelage



### Janvier et Février 2023

Les deux mois ont été mis à profit pour le repérage et le tracé des circuits pédestres pour la randonnée programmée le 19 mars 2023 sur la commune de Scillé.

Sophie, secrétaire adjointe a fait la révision de la liste de nos partenaires et sponsors. Nous remercions particulièrement, les Ambulances de Gâtine, d'avoir pris en charge la totalité de nos frais d'imprimerie, pour la manifestation du 19 Mars, (affiches, flyers et panneaux publicitaires.)

### Mars 2023

Randonnée pédestre du dimanche 19 Mars à Scillé.

Au cours de la matinée nous avons totalisé 120 marcheurs au stand des inscriptions. De plus, une loterie bourriche a été proposée aux participants avec un tirage au retour des premiers marcheurs.

### Avril 2023

Le 20 avril, Dominique et Sophie, secrétaire et secrétaire adjointe ont participé à la réunion de préparation de la Braderie des commerçants de l'Absie, toujours avec le projet de recevoir nos amis d'Espagne, les 15,16 et 17 septembre, sans avoir de confirmation de leur venue.

Le 24 avril, Dominique, secrétaire a participé à la réunion préparatoire pour le forum des associations organisé par la mairie de l'Absie prévu le samedi 02 septembre. Il s'est engagé pour le comité à participer.

### Mai 2023

Suite aux dernières élections en Espagne et le changement intervenu, il en résulte que le nouveau premier magistrat de Cangas, M. José Luis Fontaniella et son équipe, souhaitent prendre le temps d'une installation aux fonctions en douceur. Michel notre président lui a adressé ses félicitations pour son élection. M. Fontaniella, nouveau maire de Cangas, le remercie et assure de donner suite à notre invitation pour fêter sur notre sol, l'anniversaire du jumelage, sans préciser une période ou une date. Il nous faut être patients et nous tenir prêts !

### Septembre 2023

Le 02 septembre, pour le comité, Isabelle vice-présidente, Sophie secrétaire adjointe, Nicole trésorière et Dominique secrétaire sont présents sur un stand au forum des associations dans le parc des Abiès. Le but est de faire connaître les associations et d'échanger avec les habitants.

### Projets 2024 :

Comme convenu, nous organiserons une randonnée pédestre, le dimanche 17 mars 2024. Les départs se feront de la salle des fêtes à Vernoux-en-Gâtine. La randonnée sera composée de 3 circuits compris entre 8 ou 10 km, 14 km et environ 20 km. L'évènement est dès à présent inscrit sur le site Nafix.fr qui regroupe au niveau national toutes les randonnées (pour l'heure nous sommes les premiers inscrits.)

Nous maintenons, le projet de fêter l'anniversaire du jumelage, sans fixer de date.



*Cangas del Narcea comienza sus fiestas con el pregón y el desfile de peñas (15/07/2023)*

## Comité des fêtes « Vernoux En Folie »



En 2023, comme ces dernières années le comité des fêtes a contribué avec plusieurs associations à la réussite de plusieurs événements tout au long de l'année 2023.

Nous avons commencé l'année par une rando VTT et Pédestre le 31 mai auquel ont participé 168 marcheurs et 111 vététistes sous un soleil radieux. Ces randos seront reconduites cette année.



Le 1<sup>er</sup> juillet commençait le concours photo sur le thème « au fil de l'eau » qui s'est clôturé le 1<sup>er</sup> octobre avec 17 participants et qui ont envoyés 49 photos. Un jury s'est réuni fin octobre pour déterminer le ou la gagnante du concours. Merci à Mme Jessica MENARD Photographe de nous avoir aidé au sein du jury. Les gagnants sont :

- Prix du Jury : GRIME Loicia de Niort
- Prix du Public : ROBIN Françoise de Fenery
- Prix jeunesse : RECHARD Emilie et HUBERT Antoine



En octobre la Mairie s'est parée de lumière pour le mois octobre rose. Ce mois s'est terminé par une animation pour les enfants pour célébrer Halloween sur la place centrale du village

Début novembre a eu lieu à la salle des fêtes l'exposition des photos du concours avec la remise des lots aux gagnants, cette exposition a été vue par 89 visiteurs qui ont voté pour leur photo préférée.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider lors de ces manifestations.



Si vous êtes intéressés n'hésitez pas, contactez-nous soit auprès de la mairie ou auprès des membres du bureau ci-dessous  
Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures !



Président : Jean Louis MAURY :06.81.80.01.31

1<sup>ère</sup> vice-présidente : Kate JOUANNEAU-06.77.51.55.16 Secrétaire : Catherine MARTINET 06.63.51.22.96

Adresse mail [vernouxenfolie@gmail.com](mailto:vernouxenfolie@gmail.com) et page Facebook : Vernoux en folie



# ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS VANNIERS

## La causerie du Président,

En 2023, les conditions sanitaires s'étant améliorées, l'association a pu reprendre le fil de l'histoire de La Fazilière et organiser la fête de la vannerie dont l'objectif est de faire revivre cet hameau si pittoresque et ses alentours. N'oublions pas tous les anciens artisans et leurs métiers qui ont permis de sauvegarder le patrimoine culturel, touristique et vivant de La Fazilière.

Merci à tous les adhérents, bénévoles et aussi à ceux ou celles qui travaillent dans l'ombre, pour que cette fête soit une réussite.

Le 25 février 2023, s'est tenue notre Assemblée Générale. Le compte rendu moral et financier ont été approuvés à l'unanimité et avons procédé au renouvellement du bureau, composé comme suit :

Président : Frédéric DESIAUX, 1er Vice-Président : Joel PARTHENAY, 2ème Vice-Président : Pascal GELEE, Secrétaire : Jean-Philippe TAS-SINARI, Secrétaire adjointe : Sylvie GELEE, Trésorier : Jean-Claude MAINARD, Trésorière Adjointe : Odile DESIAUX, Membre actif : Anne-Marie MORISSET.



Pour la 20<sup>ème</sup> édition, le 25 juin 2023, la Fazilière après trois années d'interruption, a retrouvé sa fête emblématique de la vannerie et des vieux métiers d'autrefois, représentés par divers exposants venus expliquer leur savoir-faire. La forge a été remise en activité en utilisant les outils d'époque.



Le Four à pain, a été allumé de nouveau après plusieurs semaines de chauffe, réalisée par Manu, le boulanger. Boules de pain, préfous, sont sorties du four cuit au feu de bois dont la saveur du bon pain se dégageait dans la rue des demoiselles, pour le plaisir de nos papilles.



A partir de 12h00 sous un soleil de plomb, les convives, se sont retrouvés autour d'un bon repas champêtre, très copieux et apprécié de tous. Il a été animé par Bruno Ligonnière, et à travers ses chants et sa musique a apporté de la joie et de la bonne humeur pendant tout le repas. La journée s'est terminée par un bal populaire animé par le groupe « Marcel DC ».

L'Association se prépare pour renouveler la fête l'année prochaine. Soyez au rendez-vous (date non définie).

L'association et les membres du bureau et moi-même vous souhaitent une bonne année 2024.

Le Président, Fredo  
Contact : 05 49 95 68 13 [fredrico.desiaux@orange.fr](mailto:fredrico.desiaux@orange.fr)

## OGEC – APEL « ECOLE SAINT LOUIS »

Pour cette rentrée 2023 et après le départ de nos trois CM2, nous avons accueilli onze nouveaux élèves et sept nouvelles familles.

Madame Laura CHEVALIER, chef d'établissement depuis septembre 2020 est partie vers de nouveaux horizons. Madame Thérèse AVOINE a accepté de prendre sa suite tout en gardant la classe des plus jeunes (de la toute petite section au CP) aidée de Perle LOUVET comme ASEM. Perle LOUVET assure également la garderie, ouverte chaque matin dès 7h30 puis l'après midi de 16h30 à 18h30. Madame Florence THAUDIERE-BOISSINOT nous a rejoint et prend en charge la classe des grands (du CE1 au CM2).

Les élèves se répartissent comme suit :

3 en Toute Petite Section	4 en Grande Section	1 en CE2
4 en Grande Section	6 en CP	10 en CM1
1 en CE2	4 en CE1	3 en CM2

Pour faire fonctionner l'École Saint Louis, deux associations se partagent les tâches dont voici les bureaux :

L'OGEC (Organisme de Gestion)	L'APEL (Association des Parents d'Élèves)
GAZEAU Jean Charles, Président	JEAN BAPTISTE Aurélien, Président
JEAN BAPTISTE Virginie, Trésorière	NADAUD Morgan, Vice-Président
ALIGON Clémence, Secrétaire	NAUDON Aline, Trésorière
	BARATON Charlène, secrétaire

Pour son fonctionnement et ses investissements, notre école dispose de moyens financiers issus de quatre sources principales :

- Les contributions des familles
- Les aides de l'APEL (fêtes, repas, ...)
- La subvention de la mairie de Vernoux
- Le forfait de la Communauté de Communes

Ainsi, les bureaux APEL et OGEC tiennent particulièrement à remercier le conseil municipal pour le soutien financier apporté à l'École.

Cette année, nous avons pu organiser différentes manifestations comme l'opération vente de gâteaux, repas à emporter, vente des huîtres, opération vente de saucissons, de bières et limonade locales, la kermesse, ...

Nos enfants ont pu faire un séjour de trois jours à la ferme pédagogique du Loup Garou à Legay.

Les parents d'élèves viennent également en aide lors des manifestations communales comme le marché des producteurs ou la fête populaire du 13 juillet.

Cet été, nous avons continué et terminé les travaux de peinture dans l'école.

Nous avons à cœur de faire vivre notre École, de poursuivre des investissements, de se donner les moyens d'avoir des enfants heureux et de les mettre dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'ouverture d'esprit.

**Voici les événements prévus pour l'année scolaire 2023-2024**

- Novembre : vente de gâteaux et repas à emporter
- Mars : NOUVEAUTE séance de cinéma avec un food truck
- Avril : vente de galette de Pâques et jus de pommes
- Mai : vente de saucissons et bières
- Juin : Kermesse sur les bords de Sèvres suivie d'un repas champêtre.

N'hésitez pas à suivre notre page facebook « L'APEL des P'tits Louis » pour suivre nos manifestations et notre actualité.



Afin de contribuer à la tenue de notre école et au bien-être de nos enfants, il nous apparaît nécessaire de faire appel à votre générosité, anciens élèves, grands-parents, parents, entreprises...

L'OGEC est autorisé par l'administration fiscale à percevoir des dons et d'élaborer à ce titre un reçu fiscal. Les dons faits à des œuvres ou à des organismes à but non lucratif, d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans l'année. Cette remise ne peut dépasser 20% du revenu imposable du donateur.

Ainsi, si par exemple vous faites un don de 100€, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66€, il reste à votre charge 34€. Un don émanant d'une entreprise peut bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60% de son montant dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires.

LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS, de

leur part, un grand MERCI.

Les présidents de L'OGEC et de L'APPEL.



## L'École Saint Louis a besoin de vous !!!

### Je soutiens l'école Saint Louis

Je fais un don de \_\_\_\_\_ € par chèque à l'ordre de l'OGEC Saint Louis

- ⇒ 500€ (ne vous coûtera que 170€)
- ⇒ 200€ (ne vous coûtera que 68€)
- ⇒ 100€ (ne vous coûtera que 34€)
- ⇒ 50€ (ne vous coûtera que 17€)
- ⇒ 20€ (ne vous coûtera que 6.80€)

### Je recevrai un reçu fiscal aux coordonnées ci-dessous :

NOM \_\_\_\_\_  
 PRENOM \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_  
 E-MAIL \_\_\_\_\_

### J'envoie ce coupon-réponse accompagné du chèque à :

École Saint Louis  
 5 place Saint Louis  
 79240 VERNOUX EN GATINE

**QUEL QUE SOIT VOTRE MONTANT, VOTRE DON EST IMPORTANT !!!**

Merci



## Association « stratégie de lutte régionale contre les rongeurs aquatiques envahissants »

En partenariat avec le FREDON « Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles » une nouvelle association a été créée cette année à Vernoux. Elle a pour but premier de réguler les ragondins et les rats musqués dans les rivières et étangs de la commune car, outre les dégâts aux berges et aux cultures, ils peuvent aussi être porteurs de maladies transmissibles aux animaux domestiques et à l'homme.

La municipalité a mis à disposition un local près de l'Aubertière, local plus connu sous le nom « d'ancien abattoir ».

Dans ce bâtiment se trouve un congélateur pour y conserver les animaux piégés, la récupération étant faite par le FREDON

Président : Pascal Gelée, 1 Rue de la Vannerie, la Fazilière 05 16 82 92  
93 Trésorier : Gérard Aubineau, Les Belles Foyes

Ces deux derniers assurant conjointement les fonctions de secrétaire.





## Familles Rurales

Pour beaucoup d'entre vous, l'association Familles Rurales était associée aux services à domicile.

Pour mémoire, diverses autres activités ont été proposées (atelier cuisine, travaux manuels pour adultes et enfants, danses, journée sur la prévention routière, soirées information

débat, ainsi que des soirées jeux, gratuites, à partir de 7 ans (enfants accompagnés d'un adulte) jusqu'à 97 ans. Depuis la COVID 19, ces soirées ne sont plus proposées. Il en a été de même pour les cours informatiques qui se déroulaient les mardis de 10h30 à 12h, sous la houlette de Marie ou Michaël, salariés de la fédération départementale de Familles Rurales. Si des personnes sont intéressées pour des cours informatiques, n'hésitez pas à vous faire connaître, l'association selon le nombre, pourrait voir à proposer à nouveau cette activité.

En fin d'année 2022 Christiane Lauf a quitté le bureau pour des raisons familiales. Qu'elle soit remerciée pour l'aide apportée au sein de Familles Rurales depuis de longues années.

En août 2023 René Airaud, membre du bureau et un des plus anciens adhérents de l'association, est décédé.

Familles Rurales lui doit beaucoup tant il s'est impliqué, que ce soit au niveau local ou départemental, pour l'animation du milieu et la pérennité du mouvement familial.

Le bureau est ouvert à toutes nouvelles initiatives ou activités ponctuelles, qui pourraient contribuer à l'animation de notre commune, et sera heureux d'accueillir de nouveaux membres.

**Pour toute suggestion ou tout renseignement, s'adresser à :**

- FAZILLEAU Serge Tél. 05 49 95 89 15
- JEAN-BAPTISTE Colette Tél. 05 49 95 85 54
- LAURENDEAU Christiane Tél. 05 49 95 32 72

**Tarif pour 2023 :**

- 5,20 € pour un voyage normal
- 6,70 € pour un voyage urgent
- 8,20 € pour un voyage de nuit

### Service pharmacie

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour aller chercher leurs médicaments. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler :

Mme Françoise FAZILLEAU 05 49 95 89 15 // 07 51 68 49 08

Familles Rurales, c'est également un organisme de formation habilité pour former au BAFA. Le BAFA permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, dans les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils de scoutisme). La formation en trois étapes (formation générale, stage pratique et session d'approfondissement) alterne théorie et pratique et vous permettra de vous préparer à ce rôle passionnant. Depuis le 14 octobre 2022, l'âge minimum est passé de 17 ans à 16 ans. Plus de renseignements auprès de la Fédération Départementale des Deux-Sèvres au 05.49.65.03.50 et inscription sur [www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr). En 2023, 119 stagiaires ont suivi les différentes sessions BAFA (sessions remplies à 99.17 %).

## Le Palet Gâtinais

Le Palet Gâtinais est aujourd'hui composé de 52 licenciés qui se retrouvent tous les vendredis soir dans la bonne humeur pour des matchs amicaux ou de compétitions. La commune de Vernoux-en-Gâtine est très représentée au sein du club et particulièrement par Océane Hayrault, jeune féminine très prometteuse qui a terminé première jeune et première féminine (90ème sur 512 participants) de la dernière coupe de France individuelle qui a eu lieu en Novembre dernier à la Meilleraie Tillay (85). Si vous êtes motivés par le palet, contactez nous au 06 81 74 45 31 ou au 06 08 27 77 98 .

Le Palet Gâtinais vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.





## Résidence « Les Abiès » à L'Absie

L'EHPAD « Les Abiès » implanté sur la commune de L'Absie est un établissement public territorial administré par le SIVU

« Rester au Pays » (L'Absie, Vernoux-en-Gâtine, Scillé, Saint-Paul-En-Gâtine et La Chapelle Saint Etienne.)

L'EHPAD « Les Abiès » accueille 55 résidents (53 places en hébergement permanent, 1 place en accueil temporaire et 1 place en accueil temporaire d'urgence) et dispose d'un accueil de jour de 6 places, ouvert du lundi au vendredi.



Cette année 2023 a été riche en évènements pour nos 55 résidents et les bénéficiaires de l'accueil de jour. Notre calendrier était encore bien rempli !

Le SIVU poursuit sa traditionnelle rencontre estivale en musique, accompagnée des enfants du territoire. Les communes ont également pu accueillir les résidents lors de pique-niques organisés durant l'été.

Nos couturières ont de nouveau relevé leurs manches et se sont mises à l'ouvrage, à la fois pour l'évènement d'Octobre Rose, pour diverses associations et pour le Marché de Noël de L'Absie.

Le Bal Guinguette, portés par les élèves de la MFR, a fait la joie des résidents.

Nos animations se poursuivent et permettent à chacun de pouvoir participer à sa façon (Cinéma, Bowling, journée à Longeville Sur Mer, visite de la Bazinière, participation au festival de l'élevage et de la gastronomie à Parthenay, accueil du club de L'Agility de Terves, Olympiades du GCSMS, séances de sport...)

Encore un Grand Merci aux membres de l'Association « Au Cœur des Abiès » pour leur engagement auprès de nos aînés et le financement de certains projets.

La nouveauté de cette année 2023 : Notre EPICERIE ! Elle a vu le jour au sein de l'établissement en novembre 2023, à l'initiative de ce projet : Laure Debien, soignante de la structure. Le SIVU finance en totalité ce projet. La gestion de cette épicerie sera portée par Marine gérante du CARREFOUR CONTACT, les résidents pourront y trouver des produits de première nécessité, ainsi que des livres, jeux, des gâteaux... Les résidents sont ravis !

La fin d'année sera de nouveau marquée par nos rencontres festives, entre résidents et personnels.

Les résidents et le personnel de l'établissement vous souhaitent à tous de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle Année 2024.



## Bota sapiens

Bota sapiens est une association d'Éducation et Sensibilisation à l'environnement.

A travers des ateliers théoriques et pratiques mélangeant sciences et arts, l'association et ses animateurs œuvrent à une meilleure connaissance du vivant qui nous entoure.

Participer à une sortie botanique, à un atelier d'empreintes végétales ou de danse intuitive, c'est redécouvrir les trésors qui se cachent sous nos pieds, à portée de main ainsi qu'à l'intérieur de soi.

Installée sur la commune depuis bientôt trois ans, à la Limouzinière, l'association Bota sapiens aménage sur 1500m<sup>2</sup> un jardin pédagogique destiné à accueillir du public et proposer des animations tout au long de l'année.



Infos et contact <http://bota-sapiens.org> 06.15.07.57.80

[contact@bota-sapiens.org](mailto:contact@bota-sapiens.org)

## Numéros d'urgence



<p>115 Urgences Sociales 116 000 Enfants disparus 116 111 Enfants en danger 119 Enfants maltraités 3919 Femmes victimes de violence 197 Alerte attentat et enlèvement</p>	<p><b>URGENCE QUI APPELER ?</b></p>	<p>116 117 Permanence des soins ambulatoires 3624 SOS Médecins 191 Sauvetage aéronautique 3237 Pharmacies 06 00 59 59 59 Centre Antipoison</p>			
<p> Samu</p>	<p> Police Secours</p>	<p> Pompiers</p>	<p> Urgence sms</p>	<p> En mer</p>	<p> Europe</p>
<p> 15</p>	<p> 17</p>	<p> 18</p>	<p> 114</p>	<p> 196</p>	<p> 112</p>
<p>Urgence médicale</p>	<p>Signaler une infraction</p>	<p>Situation de péril ou accident</p>	<p>Accessible par fax ou SMS</p>	<p>Sauvetage en mer</p>	<p>- Urgence médicale - Infraction - Péril</p>

## BRUIT Nuisances sonores

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre quelques mesures de bon sens

### Jardinage et bricolage :

Je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral : Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h00  
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h  
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Fêtes familiales et musique :

A leur occasion, je préviens mon entourage et limite le volume de la sono

### Animaux :

J'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi de collier anti-aboiements pour mon chien



### Véhicule et cyclomoteur :

je modère le régime de mon moteur. Je maintiens mon pot d'échappement en bon état

### J'accepte aussi les bruits de la vie :

j'accepte les jeux d'enfants ; je prends en compte les horaires de travail de mes voisins

### Canons – effaroucheurs à oiseaux :

Il n'existe pas de réglementation nationale concernant l'usage des effaroucheurs à oiseaux de type canon. Mais, il existe une réglementation générale sur le bruit dans le code de la santé publique et code de l'environnement.

*L'article R 1336-5 du Code de la Santé Publique précise qu'« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».*

Lorsque le bruit a pour origine une activité professionnelle notamment agricole, l'atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme est caractérisée par le dépassement de l'émergence globale à la limite légale fixée par le Code de la Santé publique.

Cependant, des arrêtés préfectoraux voire municipaux peuvent exister



# Pour passer un hiver serein !

**écowatt**

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure



**DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES** en fonction des régions.



**DES SIGNAUX CLAIRS :**

**VERT :** pas d'alerte, tout va bien.



**ORANGE :** le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



**ROUGE :** le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissons pas notre consommation.

**DES NOTIFICATIONS** pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur [www.geredis.fr](http://www.geredis.fr) ou sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) (selon votre gestionnaire de réseaux)

## Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- \* Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- \* Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- \* Baisser la température de chauffage à 19°.
- \* Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- \* Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- \* Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- \* Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- \* Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- \* Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- \* Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- \* Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- \* ...

*L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.*

## DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :
  - Le matin 8 h / 13 h
  - Le soir 17 h 30 / 20 h 30
- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.
- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.
- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).

## Les conseils pratiques



**RADIO À PILE & JEUX**

pour occuper le temps.



**NOURRITURE** ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé...).



**LAMPE DE POCHE** bougies, briquet ou allumettes.



**BATTERIES** Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes



**NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR**



**LAISSER OUVERT** les ouvrants électrique (volet roulant, portail ou porte de garage électrique)



**APPAREILS SENSIBLES** Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure

**VÊTEMENTS CHAUDS**



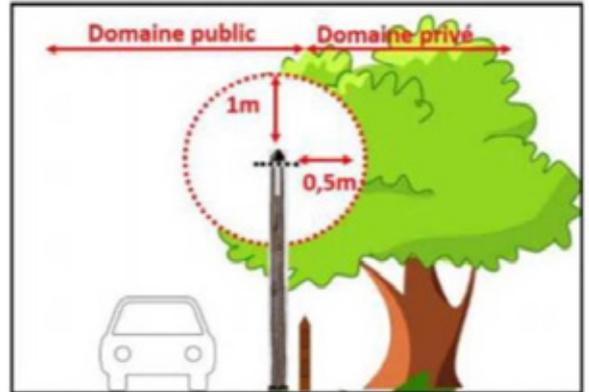
## Élagage des haies et branches

### Surveillez vos branches !

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales et les chemins ruraux.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.



## Le brûlage des déchets verts

**BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS**  
**SENSIBILISATION DES USAGERS**

**Qu'est-ce que les déchets verts ?**  
Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :  
- de l'herbe après tonte de pelouse  
- des feuilles mortes  
- des résidus d'élagage  
- des résidus de taille de haies et arbustes  
- des résidus de débroussaillage  
- des épluchures de fruits et légumes

**Pourquoi cette interdiction ?**  
Outre de possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées), le brûlage comporte le risque de générer un incendie.  
**Le non-respect de l'interdiction, peut être puni d'une amende**

**Que faire de ses déchets verts ?**  
✔ **Il est possible :**  
- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est à dire qu'ils se décomposent avec le temps  
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchèterie ou collecte sélective)  
❌ **Il est interdit :**  
- de les brûler à l'air libre  
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.  
**Toutefois, des dérogations peuvent exister dans certaines communes :**  
- s'il n'y a pas de déchèterie ou de collecte sélective des déchets verts  
- ou s'il y a une obligation de débroussaillage  
- ou si un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) s'applique  
**Renseignez-vous auprès de votre mairie**

**À savoir :** Les brûlots peuvent avoir lieu entre le 1er octobre et le 31 mai de l'année suivante, sous réserve de respecter les distances imposées (200m d'une zone boisée, 50m de toute construction).

**BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS**  
**SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS**

Si le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts est interdit pour tous les particuliers (article 84 du Règlement Sanitaire départemental), il en va autrement pour les professionnels, et donc les agriculteurs. OUI, les agriculteurs peuvent procéder au brûlage de leurs déchets verts.

**Et pour l'écobuage ?**  
L'écobuage, c'est l'opération qui consiste à brûler les végétaux avec leurs racines et leurs motes. Ici encore, les règles de la PAC imposent de nouvelles contraintes. Qui dit écobuage, dit retournement des parcelles. Or, la conditionnalité interdit de retourner toutes les prairies naturelles sensibles (prairies permanentes).

**Qu'entend-on par déchets verts ?**  
Entrent dans la catégorie des déchets verts tout bois provenant du débroussaillage, de la taille des haies, arbres, arbustes, ainsi que les fleurs et les résidus d'herbe.

**L'agriculteur peut donc tout brûler ?**  
Selon le produit, le brûlage sera autorisé ou non :  
✔ Taille des arbres et des haies : l'agriculteur peut librement procéder au brûlage sur les parcelles dont il est propriétaire ou locataire.  
✘ Résidus de cultures : Ce mode de nettoyage n'est pas autorisé et aurait des conséquences en matière des pénalités.  
✔ Foin coupé : rien n'interdit le brûlage rendu nécessaire du foin coupé restant dans les prairies.  
- Les distances de 100m sont à respecter par rapport à tout bâtiment et de 200m par rapport au stockage de matières dangereuses ou inflammables.  
- Le brûlage ne doit pas être effectué en période de grand vent.  
- Le brûlage des déchets de culture est interdit à moins de 50m des routes nationales et départementales et voies ferrées exploitées.  
- La présence de personnes majeures sur le site est obligatoire pendant toute la durée de l'opération.

**Dans tous les cas, se référer à l'arrêté portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air du 29 juin 2010 en ligne sur [www.deux-sevres.gouv.fr](http://www.deux-sevres.gouv.fr)**

**RÈGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS**

**Que faire de ses déchets verts ?**  
Les utiliser en paillage ou en compost  
Les déposer selon les règles mises en place dans la commune (déchèterie ou collecte sélective)

**Attention, interdiction de :**  
Brûler à l'air libre  
Brûler avec un incinérateur de jardin

**Avec le risque d'incendie, du 1er juin au 31 septembre, on ne fait pas de brûlage !**

**Dans tous les cas, se référer à l'arrêté portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air du 29 juin 2010 en ligne sur [www.deux-sevres.gouv.fr](http://www.deux-sevres.gouv.fr)**



# RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE TRI !

## LE BAC

TOUS LES EMBALLAGES  
SE TRIENT



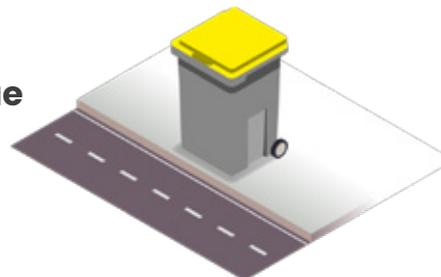
PAS BESOIN DE LES LAVER,  
JUSTE DE BIEN LES VIDER !

**IL EST INTERDIT DE METTRE DES SACS  
DANS LE BAC JAUNE.**



## LE POSITIONNEMENT DE VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES OU DE TRI

- Sur le bord du trottoir
- **Ouverture du couvercle vers la rue**  
(poignées vers les bâtiments)
- Couvercle bien fermé



## JOURS FÉRIÉS 2024

www.date-pratique.fr

JOUR DE L'AN	➔	Lundi 1 <sup>er</sup> janvier
LUNDI DE PÂQUES	➔	Lundi 1 <sup>er</sup> avril
FÊTES DU TRAVAIL	➔	Mercredi 1 <sup>er</sup> mai
VICTOIRE 1945	➔	Mercredi 8 mai
ASCENSION	➔	Jeudi 9 mai
PENTECÔTE	➔	Lundi 20 mai
FÊTE NATIONALE	➔	Dimanche 14 juillet
ASSOMPTION	➔	Jeudi 15 août
TOUSSAINT	➔	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre
ARMISTICE 1918	➔	Lundi 11 novembre
JOUR DE NOËL	➔	Mercredi 25 décembre

## ETAT CIVIL

Dans un souci de conserver au mieux nos registres d'État Civil, nous ne devons plus les photocopier

3 possibilités pour récupérer les Actes d'État Civil :

- ➔ Vous rendre en mairie et vous prenez en photographie les actes concernés
- ➔ Les registres sur internet pour les Actes d'État Civil entre 1681 et 1912 : <https://archives-deux-seures-vienne.fr/>
- ➔ Pour les Actes d'État Civil entre 1913 et 1922, la numérisation est disponible en salle de lecture aux archives départementales : 26 rue de la Blauderie à NIORT





# Les formalités d'urbanisme

## pour les particuliers : que faut-il faire ?

DATE DE MISE À JOUR : JANVIER 2022 Illustration : service communication de la Communauté de communes de Parthenay-Clères

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches. Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

**A noter :** certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent être soumises à autorisation et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

### J'envisage de réaliser des travaux

#### Quelles sont les formalités ?

#### Légende couleur des formalités

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

#### Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails gardes-corps et daires-voies
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

#### Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

#### Je construis une maison ou une dépendance chauffée



- Bâtiment de plus de 20 m<sup>2</sup>
  - Bâtiment de 5 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup>
  - Bâtiment de moins de 5 m<sup>2</sup> (sauf exception)\*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

#### J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20 m<sup>2</sup> voire 40 m<sup>2</sup> dans certains cas
  - Superficie inférieure à 20 m<sup>2</sup> voire 40 m<sup>2</sup> dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

#### Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



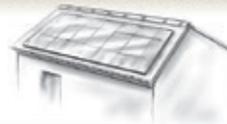
- De plus de 20 m<sup>2</sup> (si autorisé par le Plan local d'urbanisme)
- De 5 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup> (si autorisé par le PLU)
- De moins de 5 m<sup>2</sup> (sauf exception\*)

#### J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



- J'aménage plus de 5 m<sup>2</sup> de surface de plancher
- J'aménage moins de 5 m<sup>2</sup> de surface de plancher (sauf exception)
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries

#### Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

#### Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2 m de hauteur
- Une clôture agricole

#### J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100 m<sup>2</sup>
- Superficie entre 10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup> avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m
- Superficie entre 10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup> non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception\*)
- Superficie de moins de 10 m<sup>2</sup> (sauf exception\*)

#### J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



- Superficie de plus de 10 m<sup>2</sup> installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10 m<sup>2</sup> installée moins de 3 mois (sauf exception\*)
- Superficie de moins de 10 m<sup>2</sup> (sauf exception\*)

#### J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4 m de hauteur ou plus de 2000 m<sup>2</sup>
- D'une hauteur entre 1,80 m et 4 m
- D'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception\*)

#### J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store banne ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des gardes-corps ou mains courantes
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une caméra de vidéosurveillance
- Un interphone
- Une boîte aux lettres
- Des luminaires

#### Je fais des travaux extérieurs dans le secteur sauvegardé (site patrimonial remarquable)

- Je veux modifier ou supprimer un élément d'architecture ou de décoration (plancher, murs, plafonds, moulures, cheminée, escalier, évier, etc)
- Je veux réaménager ou améliorer le confort de ma maison (par création ou suppression de : cloison, salle d'eau, toilettes, cuisine aménagés, chauffage, etc)

\* Si votre propriété est située en « secteur sauvegardé » à Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, renseignez-vous auprès du service urbanisme, car les règles peuvent être différentes. Il en est de même si votre projet implique une modification des structures porteuses du bâtiment.

## Infos utiles

### En cas d'urgence

Pompiers → 18  
Urgences Médicales SAMU → 15  
Police – Gendarmerie → 17  
Appel d'Urgence Européen → 112  
Centre Anti-poisons d'Angers → 02 41 48 21 21  
Allo Enfance Maltraîtée → 119  
Enfants Disparus → 116 000  
Service aux Malentendants → 114

### Mairie de Vernoux-en-Gâtine

1 Rue de l'Océan 79240 Vernoux-en-Gâtine  
☎ 05 49 95 83 03  
@ MAIRIE-VERNOUX@cc-parthenay-gatine.fr  
Ouverture au public :  
Mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

### École Saint Louis

5 Place Saint Louis 79240 Vernoux-en-Gâtine  
☎ 05 49 95 90 56  
@ contact@ecolesaint-louis.com

### Horaires de la Garderie périscolaire

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 7h30 à 8h40  
et de 16h30 à 18h30

### Permanences Assistante Sociale

Relais médico-social de Mazières-en-Gâtine  
☎ 05 49 63 31 03 sur rendez-vous à Secondigny

### MSA

Permanence à Secondigny à la Mairie  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> **lundi** de chaque mois de 9h30 à 12h00

### Service pharmacie

Françoise Façilleau ☎ 05 49 95 89 15



### Agence Postale et Bibliothèque

7 Rue de l'Océan 79240 Vernoux-en-Gâtine  
☎ 05 49 95 83 00  
ouvert au public : Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 14h00 à 16h30  
Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30  
Levée du courrier : tous les jours à 14h30 et le Samedi à 9h00

### Bien vieillir chez soi

Association gérontologique Nord Deux-Sèvres  
CLIC de Parthenay ☎ 05 49 95 43 70

### Résidence des Abiès à l'Absie

☎ 05 49 95 33 60

### Résidence Manga La Vergne à Secondigny

☎ 05 49 63 71 22

### Aides à domicile pour les personnes âgées mais aussi pour les familles

@ acsad.coulonges@orange.fr  
Amélie Collot ☎ 05 49 06 21 81  
@ admr.lachapelle@fed79.adm.org  
☎ 05 49 65 15 71

### Déchetterie de Secondigny

Lundi – jeudi – samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
☎ 05 49 63 52 23

### Trésorerie de Parthenay

Lundi – mercredi – jeudi – vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
Uniquement sur rendez-vous après-midi  
☎ 05 49 71 04 27





## Lutte contre le frelon asiatique

### Le frelon asiatique est classé parmi les espèces invasives et nuisibles

Le frelon asiatique est présent en France depuis 2005, il s'attaque aux abeilles et menace la pollinisation et la biodiversité du lieu où il se trouve. Les colonies de frelons asiatiques ne vivent qu'un an et la reine fondatrice meurt en début d'hiver. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler, elles sont les seules à hiverner dans un endroit protégé, tandis que les mâles et les ouvrières meurent en hiver. La destruction des nids en période hivernale n'est donc pas nécessaire, car ils ne seront pas réinvestis l'année suivante.



### Vous avez repéré un nid ?

Toute personne qui désire procéder à l'élimination d'un nid de frelons asiatiques sur son terrain doit en premier lieu faire appel à une entreprise privée de désinsectisation. Les nids généralement sphériques vont de la taille d'un ballon de hand-ball à celui d'un ballon de foot.

Le coordinateur de la lutte contre le frelon asiatique en Deux-Sèvres est la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (F.D.G.D.O.N) dont le siège est aux Ruralies à VOUILLÉ.

Le plan de lutte mis en place s'articule autour de plusieurs actions :

- La pose de pièges sélectifs destinés à capturer les frelons asiatiques est possible toute l'année.
- La destruction des petits nids (découverts au printemps) peut se faire à l'aide d'une bombe insecticide

Par contre, la destruction des gros nids d'automne sera effectuée par des spécialistes (F.D.G.D.O.N, sociétés commerciales) à l'aide de perches avec injection d'un produit non toxique pour l'environnement, puis décrochage et destruction du nid. Les pompiers n'interviennent qu'en cas de danger immédiat pour la santé humaine et sur la voie publique.

La destruction par tir au fusil par le public ou les chasseurs présente des risques. Elle est **ABSOLUMENT PROSCRITE** hors du plan de lutte mis en place, géré et dirigé par la F.D.G.D.O.N.

Les services de L'État (préfecture et DDCSPP), initiateurs de la lutte contre le frelon asiatique en Deux-Sèvres restent attentifs au bon déroulement de celle-ci.



Pour tout renseignement ou signalement, s'adresser à :

- La F.D.G.D.O.N 79 – Les Ruralies - 05 49 77 16 55 ou 05 49 73 65 17
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

## Règlementation ruches

### Modalités de déclaration de ruches :

Chaque année, la déclaration de ruches est à réaliser du 1er septembre au 31 décembre en ligne sur le site MesDépartements

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation





**Réflexion collective  
et participative des  
enfants sur le prénom  
qui sera donné à la  
figurine «sécurité du  
passage piéton»**

